



Organización de los
Estados Americanos

RAPPORT ANNUEL 2010

COMMISSION INTERAMÉRICAINÉ DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS
CITEL

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| NOTE DE SYNTHÈSE..... | 1 |
| 1. INTRODUCTION | 2 |
| 2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL..... | 2 |
| 2.1 <i>Objectifs et fonctions de la CITEL.....</i> | <i>2</i> |
| 2.2 <i>Membres et participants</i> | <i>4</i> |
| 2.3 <i>Structure de la CITEL.....</i> | <i>5</i> |
| 3. ACTIVITÉS DE LA CITEL..... | 6 |
| 3.1 <i>Cinquième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL.....</i> | <i>6</i> |
| 3.2 <i>Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL).....</i> | <i>6</i> |
| 3.3 <i>Comité de coordination de la CITEL.....</i> | <i>7</i> |
| 3.4 <i>Comité consultatif permanent I : Télécommunications/TIC.....</i> | <i>8</i> |
| 3.5 <i>Comité consultatif permanent II : Radiocommunications, y compris radiodiffusion</i> | <i>11</i> |
| 4. SOMMET DES AMÉRIQUES | 14 |
| 5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT | 14 |
| 5.1 <i>Amélioration des procédures de la CITEL</i> | <i>14</i> |
| 5.2 <i>Représentation de la CITEL dans d'autres forums</i> | <i>15</i> |
| 6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CITEL..... | 18 |
| 7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX | 19 |
| 8. STADE D'EXÉCUTION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL..... | 23 |
| 8.1 <i>Convention de Lima.....</i> | <i>23</i> |
| 8.2 <i>Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA).....</i> | <i>24</i> |
| 8.3 <i>Protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA).....</i> | <i>24</i> |
| 9. ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL/OEA | 25 |
| 10. BUDGET DE LA CITEL..... | 30 |
| 10.1 <i>Budget et exécution pour 2010</i> | <i>30</i> |
| 10.2 <i>Budget pour 2011</i> | <i>30</i> |
| 10.3 <i>Bourses</i> | <i>30</i> |
| 10.4 <i>Fonds extérieurs</i> | <i>31</i> |
| 11. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR 2011..... | 32 |
| 12. RÉOLUTIONS À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA..... | 32 |
| ANNEXES..... | 35 |
| A. <i>Membres associés</i> | <i>35</i> |

| | |
|--|-----------|
| <i>B. Liste des réunions tenues en 2010.....</i> | <i>35</i> |
| <i>Résultats quantifiables de la CITEL pour 2010.....</i> | <i>35</i> |
| <i>C. Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2010.....</i> | <i>35</i> |

NOTE DE SYNTHÈSE

Au cours de ces dernières années, le secteur des télécommunications a connu une évolution et une croissance exceptionnelles. L'adoption des technologies du Système mondial de communications mobiles (GSM), le développement des Réseaux de 4^{ème} génération (4G) et systèmes postérieurs, la croissance du service mobile, le développement des technologies sans fil, l'adoption du protocole Internet (IP), la mise en œuvre de la télévision numérique ainsi que la croissance naissante de l'accès à l'Internet haut débit sont quelques-unes des tendances que l'on observe à l'échelle mondiale.

Lors de la Cinquième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE, les États membres ont reconnu l'importance du potentiel que représentent les télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) (ci-après dénommées « télécommunications/TIC ») pour apporter des solutions aux problèmes de développement, tout en promouvant la croissance économique, la compétitivité et l'accès au savoir par le biais de l'information, contribuant ainsi à l'éradication de la pauvreté et à l'intégration de l'ensemble des pays du continent américain. De même, les États membres ont reconnu les progrès réalisés concernant le niveau de connectivité, en particulier motivés par la croissance de l'accès mobile sans fil. Cependant, d'importantes disparités en matière de pénétration et d'accessibilité aux services de télécommunications subsistent dans la région. Les activités de promotion de la connectivité constitueront donc un des mécanismes visant à promouvoir un développement intégré de la région.

Dans ce contexte, les États membres ont approuvé la vision de la CITELE, l'organisme consultatif spécialisé de haut niveau de l'Organisation des États Américains (OEA), responsable dans la région de tous les aspects liés aux télécommunications/TIC et représentant des aspirations et de la diversité culturelle des divers acteurs régionaux dans le monde, l'objectif étant d'atteindre l'intégration complète de cette région au sein de la Société de l'information et du savoir.

De même, les États membres se sont mis d'accord pour favoriser, dans le cadre de la CITELE, la nécessité d'élaborer et de recommander des directives visant à soutenir les administrations au niveau de l'établissement des politiques et des normes qu'elles promeuvent : innovation technologique, transfert des connaissances, développement des services et du marché, expansion de l'infrastructure des télécommunications/TIC, encouragement et développement des applications durables à moyen et long terme, commerce électronique, sécurité des réseaux, fourniture d'applications de services d'administration et, en particulier, repérage des applications pratiques et fourniture des mécanismes en vue d'une meilleure exploitation des télécommunications/TIC.

À l'avenir, la CITELE poursuivra ses activités pour encourager une plus large sensibilisation du public à son mandat, sa mission et ses travaux, ainsi que pour améliorer l'accès à l'information concernant les thèmes prioritaires pour les États membres.

1. INTRODUCTION

Le présent Rapport annuel est publié en application des dispositions de l'alinéa *f* de l'article 90 de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'article 17 du Statut de la CITEL. Son contenu est conforme aux directives énoncées par l'Assemblée générale de l'OEA aux termes de sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-0/97) pour l'établissement de rapports annuels d'activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Le présent rapport couvre la période allant de janvier à décembre 2010.

2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) est une entité de l'Organisation des États Américains qui a été établie par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-0/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITEL détient une autonomie technique pour remplir ses fonctions, dans la limite autorisée par la Charte de l'Organisation, son Statut et les mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale de l'Organisation.

2.1 Objectifs et fonctions de la CITEL

Objectifs

- a. Faciliter et promouvoir, par tous les moyens à sa portée, le développement continu des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) (ci-après télécommunications/TIC), y compris les technologies de l'information et de la communication, dans le Continent en faveur du développement durable et soutenable.
- b. Promouvoir et favoriser l'existence de télécommunications/TIC adéquates, qui contribuent au processus de développement intégré dans la région, en particulier dans les zones insuffisamment desservies.
- c. Organiser, promouvoir et évaluer la tenue périodique de réunions de techniciens et d'experts chargés d'étudier la planification, le financement, la construction, le fonctionnement, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et d'autres thèmes liés à l'utilisation et au fonctionnement des télécommunications/TIC dans les Amériques.
- d. Promouvoir l'uniformisation des critères et normes techniques pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien des systèmes afin de tirer le meilleur parti des installations disponibles pour chaque pays et pour la région en général dans le cadre de la normalisation mondiale de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les autres organisations de normalisation pertinentes.
- e. Promouvoir et étudier l'assistance technique, conformément à ce qui a été convenu avec les gouvernements des pays respectifs, en établissant l'ordre de priorité des besoins des pays en développement.
- f. Promouvoir le perfectionnement et l'harmonisation des procédures administratives, financières et opérationnelles pour la planification, l'installation, l'amélioration, l'entretien et le

fonctionnement des réseaux de télécommunications/TIC des États membres de la CITELE, dans le cadre des recommandations de l'UIT, ainsi que d'autres organisations internationales et régionales, qui encouragent la massification des services, l'utilisation des nouvelles technologies, la création d'emplois et le déploiement d'infrastructures dans les zones insuffisamment desservies.

- g. Recommander la réalisation d'études et promouvoir l'adoption d'accords officiels entre les gouvernements des États membres de l'Organisation relatifs à la planification, à l'installation, à l'entretien et au fonctionnement des systèmes de télécommunications/TIC dans le Continent.
- h. Promouvoir et encourager l'étude et la diffusion des problèmes liés à l'impact sur l'environnement et le changement climatique des télécommunications et leur lien avec les TIC, conformément aux politiques établies par l'UIT et d'autres organismes pertinents.

Fonctions

- a. Agir comme organe consultatif principal de l'Organisation sur toutes les questions liées aux télécommunications/TIC dans le Continent américain.
- b. Encourager ou entreprendre des études et programmes qui permettent le développement ordonné des réseaux de télécommunications/TIC, à l'aide des systèmes les plus adéquats et efficaces dont on dispose.
- c. Maintenir des relations permanentes avec les divers organismes internationaux, gouvernementaux ou non, liés aux télécommunications/TIC, et promouvoir la coordination de leurs activités avec les États membres de l'Organisation.
- d. Solliciter la coopération des organisations gouvernementales internationales ou régionales, en particulier de l'UIT, internationales de télécommunications/TIC qui servent d'organes consultatifs des Nations Unies ou maintiennent des relations de coopération avec l'Organisation.
- e. Analyser et proposer diverses formes de financement qui appuient les plans et projets de la CITELE.
- f. Recueillir et diffuser parmi les États membres de la CITELE l'information nécessaire à la réalisation de ses objectifs, ainsi que toutes les autres informations qui présentent un intérêt, y compris l'évaluation des résultats en question.
- g. Étudier les aspects politiques et réglementaires des télécommunications/TIC au niveau régional.
- h. Examiner les problèmes juridiques liés aux transmissions directes par satellite, dans le but d'élaborer des projets d'accords interaméricains en la matière et de formuler une position commune uniforme des États membres de la CITELE sur cette question devant les organismes internationaux pertinents.
- i. Élaborer des études sur les politiques des pouvoirs publics en matière de télécommunications/TIC.
- j. Formuler des recommandations dans le domaine des télécommunications/TIC à l'intention des

gouvernements des États membres de la CITELE, compte tenu des recommandations adressées par l'UIT, ainsi que par d'autres organisations compétentes.

- k. Promouvoir la recherche et le développement de technologies liées aux télécommunications/TIC.
- l. Examiner tout autre thème relatif à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications/TIC sur la demande de l'Assemblée générale ou des Conseils de l'Organisation.
- m. Promouvoir le développement des nouvelles applications qui encouragent l'inclusion des pays de la région dans la société du savoir.
- n. Réviser et évaluer l'efficacité de la coopération technique avec l'UIT et d'autres organisations régionales ou internationales de façon permanente.
- o. Définir des mécanismes pour une pleine participation de tous les États membres aux réunions de la CITELE, ainsi que pour accroître le nombre des Membres associés.

2.2 Membres et participants

Ont qualité de membres de la CITELE tous les États membres de l'Organisation.

Les organisations et entités indiquées ci-dessous sont habilitées à participer à titre d'observateurs :

- Les Observateurs permanents de l'OEA et, sous réserve de l'approbation du COM/CITELE, les États américains qui ne sont pas membres de l'Organisation et ont demandé de participer à la réunion ;
- Sous réserve de l'approbation du COM/CITELE, les États non américains qui sont membres de l'Organisation des Nations Unies ou de ses organismes spécialisés et ont demandé de participer à la réunion ;
- Les organismes interaméricains spécialisés et les entités de l'Organisation ainsi que les organismes intergouvernementaux régionaux du Continent américain ;
- L'Organisation des Nations Unies et ses organismes spécialisés ;
- Les organismes internationaux et nationaux qui sont parties à des accords ou des ententes portant sur la création de relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes ou entités, lorsque ces accords ou ententes prévoient la participation d'observateurs ;
- Sous réserve de l'approbation du COM/CITELE, les organisations et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui mènent des activités de télécommunications dans la Région et ont demandé de participer à la réunion.

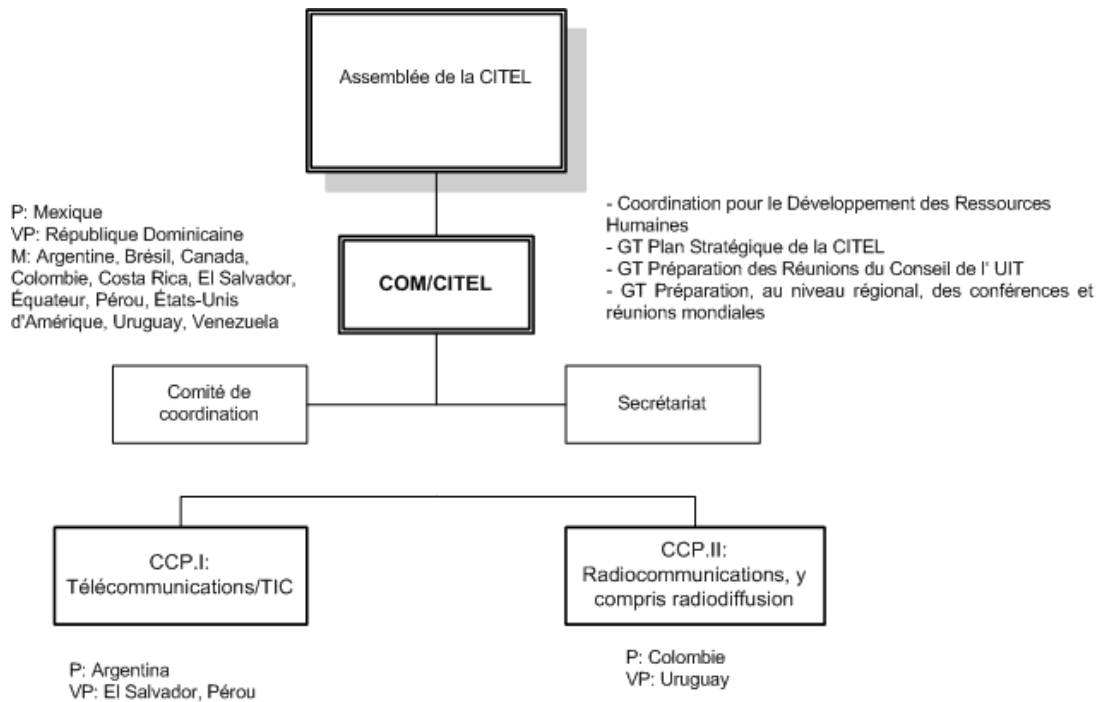
Conformément à son Statut, la CITELE autorise également la participation, à titre de membre associé des Comités consultatifs permanents, de toute entité, organisation ou institution liée au secteur des télécommunications, dotée de la personnalité juridique, avec l'approbation de l'État membre correspondant de la CITELE. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les membres associés versent une contribution annuelle minimale de 3 000 USD (CITELE RES. 62 (V-10)) pour chaque Comité consultatif permanent auquel ils participent. Les membres associés peuvent participer pleinement à toutes les activités du Comité consultatif dont ils sont membres associés, avec voix consultative mais sans droit de vote,

présenter des documents techniques et recevoir des documents du Comité en question ainsi que de ses groupes de travail et de ses groupes *ad hoc*. Au 31 décembre 2010, la CITELE comptait 114 membres associés. Une liste complète des membres associés constitue l'Annexe A.

2.3 Structure de la CITELE

La structure actuelle de la CITELE est la suivante :

- Assemblée de la CITELE
- Comité directeur permanent (COM/CITELE)
- Comité de coordination
- Comités consultatifs permanents (CCP) :
- Comité consultatif permanent I : Télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) (CCP.I)
- Comité consultatif permanent II : Radiocommunications, y compris radiodiffusion (CCP.II)
- Secrétariat



Le Comité de coordination se réunit de manière virtuelle par le biais de la plate-forme Webex de la CITELE chaque fois que cela est nécessaire. Les Comités consultatifs permanents (CCP) offrent des services consultatifs sur des questions qui relèvent de leur sphère de compétence respective. Les CCP établissent, selon les besoins, des groupes de travail et des groupes *ad hoc* pour analyser des questions d'intérêt particulier. À l'heure actuelle, il existe 11 groupes de travail qui couvrent divers aspects des télécommunications et des radiocommunications et qui, à leur tour, ont des groupes rapporteurs ou sous-groupes chargés de thèmes prioritaires pour la région. Cette structure est en vigueur depuis la Cinquième Assemblée de la CITELE, qui a eu lieu du 8 au 11 mars 2010 dans la ville de Mexico, au Mexique.

3. ACTIVITÉS DE LA CITEL

La liste des réunions tenues en 2010 figure à l'Annexe B. Y est également présentée une liste des résultats quantifiables de la CITEL pour 2010.

3.1 Cinquième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL

Membres du bureau

| | |
|--------------------------|---|
| Président : | M. Héctor Olavarría (Mexique) |
| Premier Vice-président : | M. Montaigne Marcelin (Haïti) |
| Second Vice-président : | M. Jorge Antonio Seall Sasiain (Paraguay) |

La Cinquième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL a eu lieu du 8 au 11 mars 2010 dans la ville de Mexico, au Mexique.

L'Assemblée a fait office de forum afin que les hauts fonctionnaires chargés des télécommunications des États membres de la CITEL puissent échanger leurs opinions et expériences, élaborer un plan stratégique pour le compte de la CITEL en vue de la prochaine période allant de 2010 à 2014, élire les membres du COM/CITEL, établir les Comités consultatifs permanents et proposer des amendements du Statut et du Règlement en vue d'une approbation par l'Assemblée générale de l'Organisation.

Il convient de souligner que le 8 mars s'est déroulé le Forum de haut niveau « Vers un avenir meilleur : redéfinir la stratégie du secteur des TIC dans les Amériques. » Ce Forum s'est divisé en conférences et groupes de débat au sein desquels les participants ont abordé des thèmes visant à favoriser le développement technologique et économique des pays de la région.

3.2 Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL)

Membres du bureau

Jusqu'à la Cinquième Assemblée de la CITEL (du 8 au 11 mars 2010, Mexique)

| | |
|-----------------------|------------------------------|
| Présidente : | Mme Hannia Vega (Costa Rica) |
| Président suppléant : | M. Allan Ruiz (Costa Rica) |
| Vice-président : | M. Omar Charfen (Mexique) |

À partir de la Cinquième Assemblée de la CITEL

| | |
|----------------------------|---|
| Président : | M. Héctor Olavarría (Mexique) |
| Vice-présidente : | Mme Joelle Exarhakos Casanovas (République dominicaine) |
| Vice-président suppléant : | M. Sócrates E. Martínez (République dominicaine) |

Le Comité directeur permanent est l'organe exécutif de la CITEL et se réunit généralement une fois par an.

La **XXII^{ème} Réunion** a eu lieu dans la ville de Mexico, au Mexique, le 11 mars 2010.

Parmi les activités réalisées au cours de cette réunion, il convient de noter : la séance de constitution de la

Présidence et de la Vice-présidente du COM/CITEL (article 15 du Statut) ; l'approbation du projet d'ordre du jour, de lieu et de date en vue de la XXIII^{ème} Réunion du COM/CITEL et la préparation de la Conférence mondiale des télécommunications internationales de 2012 (CMTI-12).

La XXIII^{ème} Réunion a eu lieu à Washington, D.C., États-Unis d'Amérique, le 9 août 2010.

Parmi les activités réalisées au cours de cette réunion, il convient de noter : l'analyse relative à l'exécution du Plan des opérations de la CITEL pour l'année 2010 ; l'examen du projet de programme-budget de l'OEA pour 2011 qui comporte une réduction budgétaire imposée à la CITEL (suppression de deux postes) et son impact sur la CITEL ; l'étude de la durabilité financière de la CITEL et l'examen des mesures visant à renforcer la base financière de la CITEL ; la préparation de dispositions en vue de l'élaboration du Plan des opérations de la CITEL pour 2011 et l'approbation de la date, de l'ordre du jour et du lieu de la XXIV^{ème} Réunion du COM/CITEL. Parmi les décisions prises lors de la réunion, il convient de distinguer la décision de rédiger et de présenter une lettre au Secrétaire général de l'OEA lui demandant de réexaminer la réduction budgétaire imposée à la CITEL pour l'année 2011. De même, les participants de la réunion ont approuvé l'intégration de *Neotelis* en tant que Centre régional de formation de la CITEL.

La XXIV^{ème} Réunion a eu lieu à Washington, D.C., États-Unis d'Amérique, du 8 au 11 décembre 2010.

Parmi les activités réalisées au cours de cette réunion, il convient de noter : la préparation et l'approbation d'un guide destiné à l'élaboration des rapports des groupes de travail et des groupes rapporteurs, en vue d'une évaluation plus claire des activités mises en œuvre, des objectifs atteints et des perspectives d'avenir ; la modification de la structure et des mandats du groupe de travail sur la préparation des conférences chargé des questions régionales préliminaires aux conférences et réunions mondiales ; l'approbation du programme de cours de la CITEL pour l'année 2011 avec le choix de 22 cours et l'éventuel octroi de 200 bourses ; l'approbation du rapport annuel sur les activités de la CITEL ; l'approbation du Plan des opérations pour 2011 (activités, budget et programmation des réunions pour l'année 2011) ; l'approbation d'une lettre destinée au Secrétaire général de l'OEA demandant la nomination de M. Javier Guinand au poste de fonctionnaire administratif de la CITEL financé par le Fonds ordinaire ; l'analyse des activités conjointes de la CITEL et de l'UIT dans la région ; l'examen des résolutions de l'Assemblée générale de l'OEA concernant la CITEL ; l'examen de l'état actuel des Accords de coopération de la CITEL ; l'examen de la situation des membres associés de la CITEL ; l'approbation des mesures destinées à améliorer l'efficacité de la CITEL ; l'approbation de la date, de l'ordre du jour et du lieu de la XXV^{ème} Réunion du COM/CITEL.

3.3 Comité de coordination de la CITEL

Le Comité de coordination est formé de la Présidente et du Vice-président du COM/CITEL et des Présidents des Comités consultatifs permanents (CCP). La XV^{ème} Réunion du Comité de coordination s'est déroulée en trois sessions par vidéoconférence et téléconférence avec les villes suivantes : Buenos Aires, Argentine ; Ottawa, Canada ; San José, Costa Rica ; Mexico D.F., Mexique ; Washington, D.C., États-Unis d'Amérique et Caracas, République bolivarienne du Venezuela. Les trois sessions ont eu lieu aux dates suivantes : le 22 juin 2010 (rapport STE-0459r1), le 25 juin 2010 (rapport STE-0460r1) et le 2 juillet 2010 (rapport STE-0461r1).

La XVI^{ème} Réunion du Comité de coordination du COM/CITEL s'est déroulée en une session qui a eu lieu le 24 novembre 2010 et a permis de connecter les villes suivantes entre elles : Buenos Aires, Argentine ; Bogota, Colombie ; Saint-Domingue, République dominicaine ; Mexico D.F., Mexique et Washington, D.C., États-Unis d'Amérique.

Cette réunion a traité notamment des thèmes suivants : révision du Plan des opérations des années 2010 et 2011 ; révision du programme-budget et du Plan d'activité de la CITELE de 2010 et 2011 ; situation des membres associés ; révision du Projet d'ordre du jour de la XXIV^{ème} Réunion du COM/CITELE ; Accords de coopération signés avec les autres organisations de télécommunications ; activités conjointes de la CITELE et de l'UIT dans la région ; résolutions de l'Assemblée générale de l'OEA et rôle de la CITELE au sein de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-10) et la Conférence de plénipotentiaires (PP-10).

3.4 Comité consultatif permanent I : Télécommunications/TIC

Membres du bureau :

Jusqu'à la Cinquième Assemblée de la CITELE (du 8 au 11 mars 2010, Mexique)

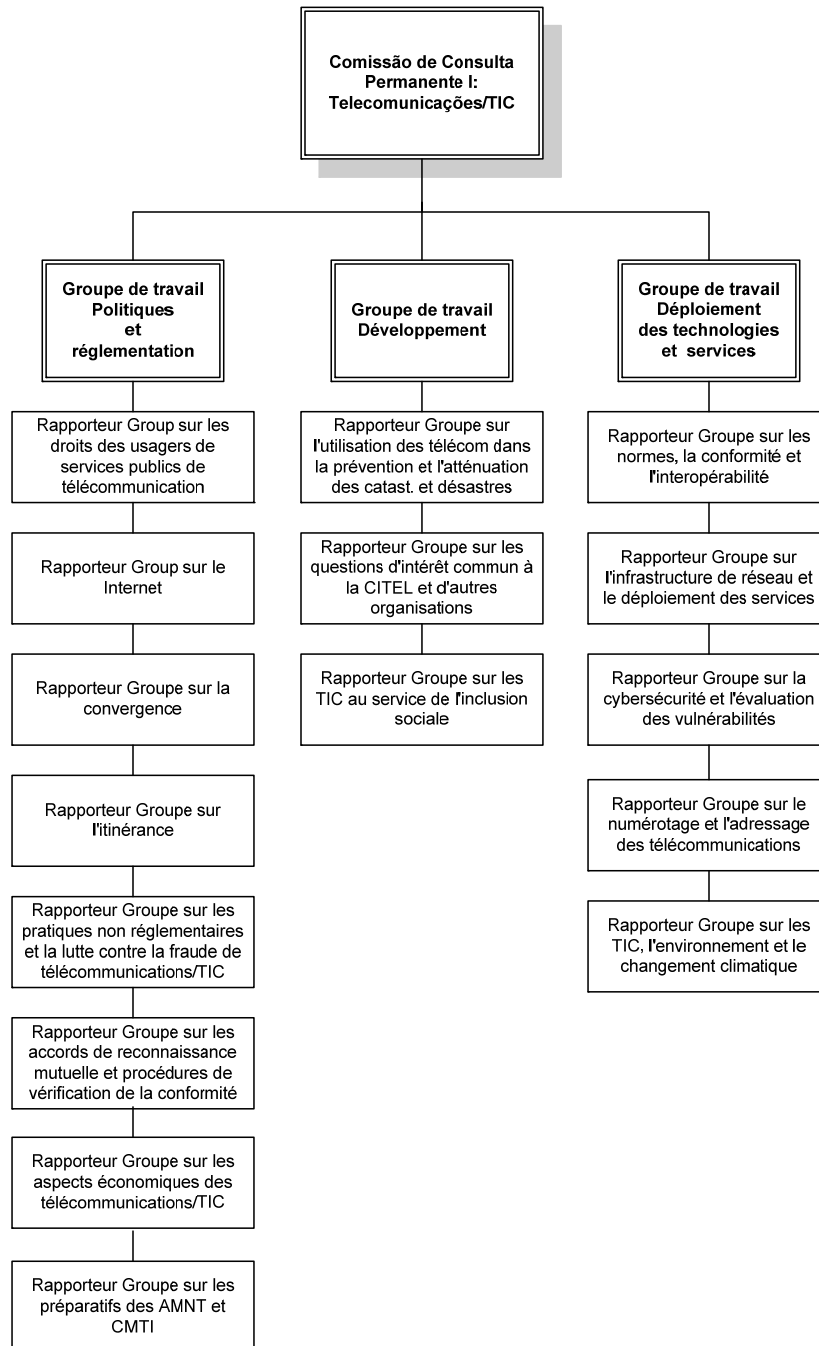
| | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| Président : | M. Carlos Lisandro Salas (Argentine) |
| Président suppléant : | M. Héctor Carril (Argentine) |
| Vice-président : | M. Jose Gonçalves Neto (Brésil) |
| Vice-président : | (République dominicaine) |

À partir de la Cinquième Assemblée de la CITELE

| | |
|-----------------------|---------------------------------------|
| Président : | M. Carlos Lisandro Salas (Argentine) |
| Président suppléant : | M. Héctor Carril (Argentine) |
| Vice-président : | M. Guillermo Thornberry (Pérou) |
| Vice-président : | M. Oscar Atilio Estrada (El Salvador) |

Le Comité consultatif permanent I (CCP.I) fait fonction de prestataire de services conseils en télécommunications pour la CITELE dans le domaine des télécommunications/TIC, en particulier concernant les questions liées aux politiques de télécommunications/TIC, aux aspects réglementaires, à la normalisation, au service universel, au développement économique et social, à l'environnement et au changement climatique, au développement d'infrastructure et aux nouvelles technologies.

Il a tenu deux réunions en 2010 : la XVI^{ème} Réunion a eu lieu à Ushuaia en Terre de feu (Argentine) du 11 au 14 mai 2010 tandis que la XVII^{ème} Réunion s'est déroulée à Salta, également en Argentine, du 2 au 5 novembre 2010.



Activités principales en cours et nouvelles initiatives :

- **Technologie**

En ce qui concerne les technologies, le Groupe de travail s'est concentré sur des thèmes liés à l'intégration de services de télécommunications/TIC dans les réseaux traditionnels ainsi que dans les réseaux convergents et de prochaine génération. Le Groupe de travail a également élaboré et recommandé une série de règles en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de normes ; l'analyse de l'évaluation de la

conformité et de l'interopérabilité ; le développement de cadres de déploiement, méthodologies et pratiques optimales pour la cybersécurité, la numérotation et le changement climatique ; et l'examen de services ou d'applications et d'infrastructures avancées permettant de mieux répondre aux besoins actuels et futurs des utilisateurs dans toute la région.

En 2010, le Comité consultatif permanent a mis à jour les dossiers techniques, étudié les aspects sécuritaires liés aux réseaux de télécommunications et aux TIC, évalué les questions techniques liées aux Plans de numérotation pour l'évolution du réseau et de nouveaux services et commencé à déterminer l'impact des TIC sur l'environnement et le changement climatique.

- **Politiques et réglementations**

Il s'agit d'un thème qui suscite un grand intérêt et nécessite de parler et d'échanger des informations sur les questions réglementaires et sur les politiques de télécommunications/TIC inhérentes à l'environnement et à l'évolution de ce secteur. En particulier, des études sont en cours d'élaboration dans les domaines suivants : aspects économiques et principes s'appliquant aux tarifs des services de télécommunications/TIC ; conditions requises concernant les procédures d'évaluation de la conformité des équipements de télécommunications dans les divers pays de la CITEL, état d'avancement des réglementations relatives aux nouveaux réseaux et services de télécommunications, gestion des ccTLD (domaines nationaux de premier niveau) et aspects liés à la prévention, à la détection, aux politiques et à l'action en matière de fraude et de pratiques antiréglementaires dans la prestation de services de télécommunications/TIC.

Il convient de mentionner en particulier les activités suivantes pour 2010 : lancement de la diffusion des pratiques optimales, réglementations et procédures relatives aux droits des utilisateurs des services publics de télécommunications ; recherche sur la réalité dominante au niveau international et, particulièrement, dans les pays membres concernant des points liés à la convergence ; poursuite des travaux sur l'itinérance et début des préparatifs de la Conférence mondiale de télécommunications internationales (CMTI).

- **Développement**

Ce Groupe de travail a pour objectif de définir des activités spécifiques visant à réduire la fracture numérique et à universaliser l'utilisation des télécommunications/TIC, qui facilitent le développement de l'infrastructure de réseau, l'accès aux nouveaux services ainsi que le transfert de technologie et du savoir, afin de promouvoir le développement économique, social et culturel des pays de la région.

Il convient de mentionner pour 2010 les activités suivantes : poursuite du Projet de création du Réseau de télésanté des Amériques qui vise à créer un réseau dans la région en intégrant des expériences réussies ; élaboration de projets en appui au développement des peuples et des communautés autochtones, des groupes insuffisamment desservis et ayant des besoins particuliers en matière de télécommunications/TIC afin d'en faciliter l'accès, l'utilisation et l'appropriation sociale ; et analyse de la problématique de la fracture numérique dans le but de définir des actions spécifiques destinées à la réduire.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les ateliers contribuent à diffuser des connaissances spécialisées sur des technologies de pointe. Les ateliers organisés en 2010 sont les suivants :

- Séminaire sur l'écosystème de l'accès à l'Internet et neutralité du réseau (10 mai, Ushuaia, Argentine)

- Atelier régional de développement des capacités de cybersécurité de l'UIT et de la CITELE pour les Amériques : « Coopération internationale pour la création d'une culture de cybersécurité continentale » (1^{er} novembre, Salta, Argentine)

3.5 Comité consultatif permanent II : Radiocommunications, y compris radiodiffusion

Membres du bureau :

Jusqu'à la Cinquième Assemblée de la CITELE (du 8 au 11 mars 2010, Mexique)

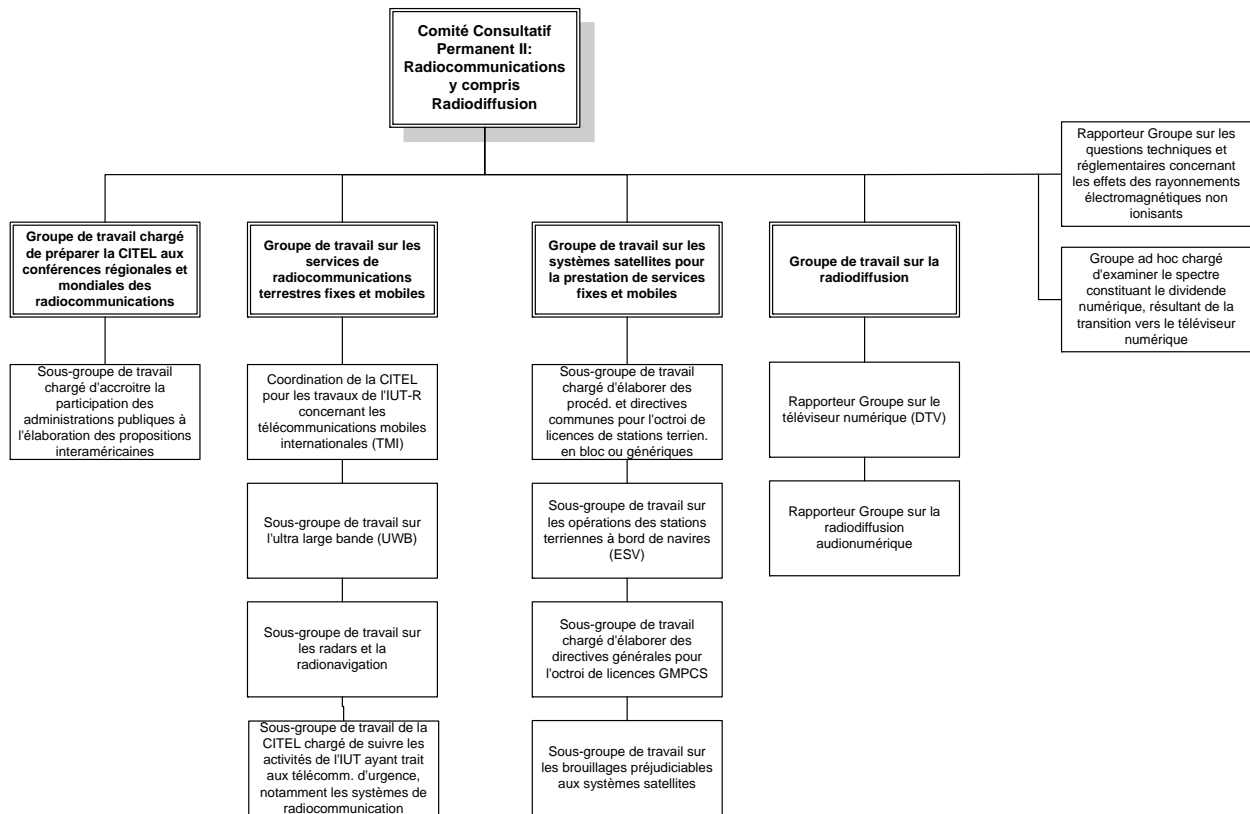
Président : M. Jesse Chacón (Venezuela)
Président suppléant : M. Mikhail Marsiglia (Venezuela)
Vice-président : M. Jaime Igorra (Uruguay)

À partir de la Cinquième Assemblée de la CITELE

Président : M. Diego Molano Vega (Colombie)
Président suppléant : M. Juan Manuel Roldán Perea (Colombie)
Vice-président : (Uruguay)

Le Comité consultatif permanent II (CCP.II) est l'organe technique consultatif de la CITELE dans les domaines de la coordination et de l'harmonisation des normes relatives à l'utilisation du spectre, ainsi que de la planification et de l'utilisation efficace du spectre radioélectrique et des orbites satellitaires pour les services de radiocommunications, y compris la radiodiffusion.

Il a tenu deux réunions en 2010 : la XV^{ème} Réunion a eu lieu à Fortaleza, au Brésil, du 31 août au 3 septembre 2010 et la XVI^{ème} Réunion s'est déroulée à Bogota, en Colombie, du 30 novembre au 3 décembre 2010.



À noter parmi les principales activités du CCP.II :

- **Conférence mondiale des radiocommunications (CMR)**

Le CCP.II arrête des positions communes et élabore des propositions interaméricaines sur les thèmes de radiocommunications et de radiodiffusion prévus dans les Conférences mondiales et/ou régionales convoquées sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Pendant ces CMR, il révisé le Traité international, connu sous le nom de Règlement des radiocommunications, qui régit l'utilisation du spectre de fréquences radioélectriques et des orbites de satellite. Le Règlement des radiocommunications contient les attributions de fréquences à plus de 40 services de radiocommunications qui vont des services de radio amateur et radiocommunications professionnelles aux technologies mobiles sans fil et communications par satellite.

En 2010, le CCP.II a continué les préparatifs de la CMR-12 avec l'établissement de la structure de travail sur la base des 30 points de l'ordre du jour et l'approbation de la méthode à suivre pour formuler des propositions interaméricaines. Compte tenu des excellents résultats obtenus, le CCP.II poursuit ses activités de coordination interrégionale sous forme d'une participation mutuelle aux réunions que tiennent, sur ces thèmes, les organisations régionales d'Europe, d'Asie-Pacifique, de la Communauté régionale des communications (RCC), d'Afrique et du Groupe arabe.

- **Services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles**

Ce Groupe de travail poursuit ses travaux de mise au point de la situation concernant l'utilisation des fréquences radioélectriques, en particulier dans la Région 2, afin de formuler des résolutions et

recommandations en vue de l'harmonisation de l'utilisation du spectre pour les services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles.

Il convient de mentionner pour 2010 les activités suivantes : l'approbation d'une résolution sur la replanification de la bande de fréquences 2500-2690 MHz pour les systèmes mobiles d'accès sans fil à large bande et d'une recommandation sur l'utilisation de la technologie d'identification par radiofréquence (RFID).

- **Systèmes satellites pour la prestation de services fixes et mobiles**

Le Groupe de travail a pour objectif l'analyse de l'application des systèmes satellites par les États membres de la CITELE, compte tenu notamment des points suivants : l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques, d'éventuels critères concernant le partage des bandes de fréquences pour l'interfonctionnement des systèmes satellitaires et d'autres services et des méthodes de coordination conformes à celles du Secteur des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R). Il souhaite aussi proposer des mécanismes d'information qui recueillent entre autres : des normes techniques, un cadre réglementaire des systèmes satellitaires, des réseaux d'opérations, les technologies disponibles sur le marché, l'étude de la libre circulation de terminaux de Systèmes mobiles mondiaux de communications personnelles (GMPCS) transfrontières et la transmission de services par les systèmes satellitaires.

Parmi les activités réalisées en 2010 visant à analyser les mécanismes d'information des États membres de la CITELE, il convient de citer les normes techniques, les cadres réglementaires, les critères d'interconnexion ainsi que les réseaux d'opérations et les processus de migration. De même, des informations sur les télécommunications/TIC de dernière génération ont été diffusées.

- **Radiodiffusion**

Le Groupe de travail a pour objectifs de faire le point de la situation actuelle concernant l'utilisation des fréquences radioélectriques, en particulier dans la Région 2, aux fins de l'harmonisation de l'utilisation du spectre des services de radiodiffusion (radio et télévision) ; de promouvoir l'adoption de nouvelles technologies dans les services de radiodiffusion ; et d'encourager parmi les États membres la coordination et l'harmonisation des procédures, et l'analyse des normes et aspects opérationnels liés aux réseaux et services de radiodiffusion, en fonction des besoins socioéconomiques, technologiques et formatifs de chaque pays.

En 2010, le Groupe de travail a essentiellement fait porter ses activités sur la mise à jour du Guide de diffusion de la télévision numérique terrestre (TNT). Ce Guide a pour objet de venir en aide aux États membres qui s'efforcent de planifier et de diffuser la TNT, par la mise en commun des expériences des pays qui sont déjà bien avancés dans ce domaine. De même, il a analysé le lancement des émetteurs de radiodiffusion audio numérique dans le Continent américain et a créé un groupe *ad hoc* pour étudier le dividende numérique qui résulte du passage de la télévision analogique à la télévision numérique et l'utilisation de l'espace blanc dans les bandes attribuées à la radiodiffusion.

- **Information sur les aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants**

L'objectif est de diffuser l'information sur les aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants pour faciliter la compréhension des connaissances scientifiques en la matière et le déploiement de réseaux sans fil qui protègent la santé et respectent

l'environnement.

En 2010, le Groupe de travail a poursuivi la diffusion des pratiques optimales sur ce thème.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les ateliers contribuent à diffuser des connaissances spécialisées sur des technologies de pointe. Les ateliers organisés en 2010 sont les suivants :

- Atelier sur la gestion et l'application de l'appendice 30B du Règlement des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (1^{er} et 2 septembre, Bogota, Colombie)
- Séminaire sur le dividende numérique (29 novembre, Bogota, Colombie)

4. SOMMET DES AMÉRIQUES

Les dernières activités des Comités consultatifs ont permis de progresser plus rapidement dans l'exécution des mandats confiés par les Sommets à la CITELE, en particulier sur les points suivants :

- Mesures destinées à moderniser les législations nationales.
- Encouragement d'une augmentation de la compétitivité et de la productivité dans tous les secteurs moyennant des applications telles que l'enseignement à distance et la télésanté.
- Simplification des normes qui régissent la prestation de services satellitaires dans nos pays.
- Modernisation et expansion de l'infrastructure des télécommunications dans les zones rurales et urbaines par l'adoption en temps opportun de nouvelles technologies et de nouveaux services.
- Promotion de la discussion sur les normes adéquates pour assurer l'interopérabilité des réseaux de télécommunications présents et futurs et l'adoption en temps voulu de technologies sur les marchés nouveaux et existants.
- Valorisation des ressources humaines dans le secteur des télécommunications au moyen de programmes de formation continue.
- Analyse de la situation de la connectivité dans la région.

5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les fonctions et attributions principales du Secrétariat sont décrites aux articles 25, 26 et 27 du Statut de la CITELE et aux articles 91 et 92 du Règlement de la CITELE.

5.1 Amélioration des procédures de la CITELE

Le Secrétariat a continué de ne ménager aucun effort en 2010 pour donner une impulsion aux activités prioritaires de la CITELE, diffuser son image et non seulement maintenir le nombre actuel des membres associés, mais l'accroître.

Pour encourager la participation active des membres actuels et attirer de nouveaux participants, il est

indispensable que la CITELE offre un cadre organisationnel efficace et efficient et soit dotée d'un plan actif de promotion de sa valeur pour convaincre des avantages qu'elle présente, en mettant l'accent sur sa reconnaissance au niveau mondial, sa crédibilité, son rôle de premier plan, la qualité et l'impact de ses recommandations, ainsi que sa volonté de s'adapter aux besoins et priorités des pays de la région.

Par ailleurs, le Secrétariat a renforcé les mécanismes de travail préparatoires des réunions internationales de télécommunications, afin de présenter des propositions communes qui ont fait l'objet d'un accord, de manière à consolider la position régionale dans le contexte international.

Les Comités consultatifs permanents ont établi leurs plans de travail et mis à jour les méthodologies et les processus qu'ils mènent actuellement à bien pour la mise en œuvre du Plan stratégique de la CITELE, compte tenu des décisions de l'Assemblée générale de l'OEA et des mandats des Sommets des Amériques.

5.2 Représentation de la CITELE dans d'autres forums

En sus du calendrier des activités régulières de la CITELE, le Secrétariat a participé aux réunions indiquées ci-dessous.

| Réunion | Date et lieu | Représentant |
|--|---|--|
| Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) | 24 mai - 4 juin 2010, Hyderabad, Inde | Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITELE) |
| Conférence de plénipotentiaires | 4 - 22 octobre 2010, Guadalajara, Mexique | Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITELE) |

Par ailleurs, nous signalons la participation de représentants des États membres aux réunions préparatoires de la CMR-12 indiquées ci-dessous. Le budget au titre de leur participation à ces activités ne relève pas de la CITELE.

| Réunion | Date et lieu | Représentant |
|--|--|--|
| Réunion du Groupe de travail spécial D | 11 - 13 janvier 2010, Mainz, Allemagne | M. Jerry Conner (États-Unis d'Amérique) |
| Réunion CEPT CPG PTC | 26 - 29 janvier 2010, Cork, Irlande | Porte-parole : M. Stephen Ward (États-Unis d'Amérique) Délégué : M. Michael Biggs (États-Unis d'Amérique) |

| Réunion | Date et lieu | Représentant |
|--|--------------------------------------|---|
| Réunion CEPT CPG-12-5 | 24 - 26 février 2010, Portugal | Porte-parole : M. Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique) Délégués : Mme Cindy-Lee Cook (Canada) Mme Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique) |
| 13 ^{ème} Réunion du Groupe arabe de gestion du spectre (ASMG) | 1 - 6 mars 2010, Tunis | Porte-parole : M. Maximiliano Salvadori Martinhão (Président du Groupe de travail du CCP.II chargé de la préparation de la CMR-12) Délégués : Mme Luciana Camargo (Brésil) M. Marc Girouard (Canada) Mme Veena Rawat (Canada) Mme Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique) M. Paul Najarian (États-Unis États-Unis d'Amérique) M. Raafat Nasser (États-Unis États-Unis d'Amérique) |
| 3 ^{ème} Réunion du Groupe préparatoire des conférences pour la CMR-12 (APG2012-3) | 8 - 12 mars 2010, Bangkok, Thaïlande | Porte-parole : M. Maximiliano Salvadori Martinhão (Président du Groupe de travail du CCP.II chargé de la préparation de la CMR-12) Délégués : Mme Luciana Camargo (Brésil) M. Marc Girouard (Canada) M. Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique) M. Chris Hofer (États-Unis d'Amérique) M. Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique) |

| Réunion | Date et lieu | Représentant |
|--|--|--|
| Réunion CPG-PTC | 6 - 9 avril 2010, Istanbul, Turquie | Porte-parole : M. Stephen Ward (États-Unis d'Amérique) Délégué : M. Jean-Claude Brien (Canada) |
| Réunion CEPT CPG PT-D-M8 | 13 - 16 avril 2010, Budapest, Hongrie | Porte-parole : M. Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique) Délégué : M. Mike Lemke (États-Unis d'Amérique) |
| Réunion CPG-PTA | 1 - 4 juin 2010, Tallinn, Estonie | Porte-parole : Mme Chantal Davis (Canada) |
| Réunion CPG-12 | 28 septembre - 1 ^{er} octobre 2010, Berlin, Allemagne | Porte-parole : M. Raphael Garcia de Souza (Brésil) Délégués : Mme Darlene Drazenovich (États-Unis d'Amérique) M. Chris Hofer (États-Unis d'Amérique) M. Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique) |
| Réunion CPG-PTA | 30 novembre - 2 décembre 2010, BNetzA (Bundesnetz-agentur : autorité de régulation des télécommunications), Mainz, Allemagne | M. Doug Sward (Canada) |
| 4 ^{ème} Conférence du Groupe préparatoire de l'APT pour la CMR-12 (APG2012-4) | 13 - 18 décembre 2010, Hong Kong, Chine. | Porte-parole : Mme Darlene A. Drazenovich (États-Unis d'Amérique) Délégués : Mme Diana Tomimura (Brésil) Mme Cindy-Lee Cook (Canada) M. Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique) M. Franz Zichy (États-Unis d'Amérique) |

| Réunion | Date et lieu | Représentant |
|-----------------|---|--|
| Réunion CPG-PTD | 14 - 17 décembre 2010, Lisbonne, Portugal | M. Michael Lemke (États-Unis d'Amérique) |

6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CITEL

La CITELE encourage la participation pleine et égalitaire de la femme au processus de prise de décisions à tous les échelons, en particulier lorsqu'il s'agit de faciliter et de promouvoir le développement harmonieux et intégral des télécommunications, y compris les technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu du fait qu'elles font partie intégrante des activités visant à créer des sociétés auxquelles nous pourrions tous participer et contribuer et qu'elles sont donc des instruments de nature à favoriser l'égalité des sexes.

Le Centre de coordination pour le développement des ressources humaines de la CITELE est chargé de définir le programme de formation dans le secteur des télécommunications pour répondre aux besoins des membres de la CITELE. Au cours du processus de sélection des participants à ce programme, il accorde une importance particulière à la promotion de l'égalité entre les sexes, conformément aux dispositions de la résolution COM/CITEL RES. 160 (XIII-03).

Il convient de noter qu'au cours de la préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 et la Conférence de plénipotentiaires de 2010 de l'Union internationale des télécommunications, la perspective de l'égalité des sexes a été prise en compte dans l'élaboration des propositions interaméricaines qui ont été présentées.

La CITELE entend continuer d'œuvrer en faveur de l'échange d'informations, de connaissances et de données d'expériences, ainsi que de la mise en commun des leçons apprises et des pratiques efficaces et de la promotion de l'intégration de la perspective de parité hommes-femmes aux politiques et programmes de travail du secteur des télécommunications.

7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

La coopération entre la CITEL et les organismes internationaux et régionaux continue de se développer en vue d'améliorer l'efficacité, d'éviter les doubles emplois et de réduire le délai de règlement des conflits grâce à un examen rapide des diverses questions. Ces Accords de coopération visent, par la coopération avec d'autres organismes sur des thèmes d'intérêt commun, à susciter la synergie qui permettra d'accroître l'efficacité des parties. En général, ils prévoient la coordination et la coopération dans l'exécution d'activités que les deux parties ont incorporées dans leur programme de travail annuel, comme par exemple : l'organisation de séminaires sur des thèmes d'intérêt commun ; la collaboration à des projets conjoints ; les activités de formation et les publications communes. De même, selon ces accords, les parties auront accès aux documents et publications se rapportant à leurs programmes et activités. Grâce aux efforts conjugués de ses Comités consultatifs permanents, la CITEL est amplement reconnue par la communauté internationale, comme en témoigne le nombre d'Accords de coopération qui ont été signés.

La CITEL participe à des réunions interrégionales en se fondant sur le principe du renforcement du dialogue avec les Représentants des Organisations régionales de télécommunications du monde entier sur les questions traitées dans des organismes internationaux de télécommunications comme l'UIT afin d'en faciliter les travaux pendant les Conférences en question.

La collaboration avec l'UIT s'est étendue ces dernières années, comme en témoignent clairement les diverses activités menées conjointement, dont en particulier la coordination continue des programmes de formation aux télécommunications avec le Centre d'excellence pour la région Amériques.

Les 19 organisations avec lesquelles la CITEL a signé un Accord de coopération figurent au tableau ci-dessous.

Il convient de souligner que la signature de l'Accord avec la CTU (Union des télécommunications des Caraïbes) aura lieu prochainement.

| Organisme | Objectif | Date de signature/ d'expiration |
|---|---|---------------------------------------|
| Association hispano-américaine des Centres de recherche et des entreprises de télécommunications (AHCJET) | Association de centres de recherche et d'entreprises de télécommunications ayant pour but de promouvoir le développement des divers aspects techniques, gestionnels et formatifs concernant les télécommunications, par un accroissement maximal des possibilités dans les domaines de la recherche, des études et de la gestion des entreprises. | Accord signé le : 15 novembre 1996 |
| Association des entreprises de télécommunications de l'Accord sous-régional andin (ASETA) | Organisme international possédant une vaste expérience dans le domaine des télécommunications. | Accord signé le : 14 décembre 2001 |
| Alliance pour les solutions dans le secteur des télécommunications (ATIS) Comité T1 (États-Unis d'Amérique) | Fournir les normes nécessaires à la planification, la conception et l'exploitation des télécommunications mondiales de bout en bout et des services de télécommunications connexes. | Accord signé le : 24 août 2001 |
| Union africaine des | Agence de l'Union africaine (UA) qui a été créée à la | Accord signé le : |

| Organisme | Objectif | Date de signature/ d'expiration |
|---|---|---|
| télécommunications (UAT) | Quatrième session ordinaire de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) pour succéder à l'Union panafricaine des télécommunications. Elle a pour objectif de promouvoir le développement rapide de l'infocommunication en Afrique pour obtenir, le plus efficacement possible, l'accès et le service universel, en plus de la connectivité complète entre les pays. | 13 juin 2003 |
| Action Caraïbes et Amérique latine (C/LAA) | Organisation privée indépendante pour la promotion du développement économique sous l'égide du secteur privé dans la région des Caraïbes et dans tout le Continent américain. | Accord signé le : 16 août 2002 |
| Groupe de développement des systèmes CDMA (CDG) | Consortium de sociétés qui se sont groupées pour jouer un rôle de premier plan dans l'adoption et l'évolution des systèmes CDMA dans le monde entier. | Accord signé le : 21 octobre 2003 |
| Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT) | Organisation indépendante qui coopère avec l'Union européenne et l'Association européenne de libre-échange ainsi que d'autres organisations interinstitutionnelles pertinentes, et des organisations liées aux services postaux et communications électroniques. | Accord signé le : 21 mars 2002 |
| Union des télécommunications des Caraïbes (CTU) | La CTU a été créée en 1989 à Nassau aux Bahamas par le biais d'un accord entre les chefs de gouvernement de la CARICOM (Communauté des Caraïbes). Conformément à ses objectifs, la CTU est notamment habilitée à : (i) promouvoir et soutenir l'élaboration et l'exécution de programmes de télécommunications bilatéraux ou multilatéraux dans la région des Caraïbes en partenariat avec les organisations internationales ou régionales, (ii) organiser des conférences, séminaires et ateliers, et (iii) fournir un forum de discussion et de résolution des questions relatives aux télécommunications de la région. | Accord en attente de signature. |
| Institut européen des normes de télécommunications (ETSI) | Activités de pré-normalisation et de normalisation dans des domaines communs aux télécommunications, à la technologie de l'information, à la radiodiffusion sonore et à la télévision et élabore des normes européennes dans le secteur des télécommunications. | Accord signé le : 17 juillet 2001 |
| 3G Amériques | Promouvoir et faciliter le déploiement de GSM, GPRS, EDGE et UMTS (WCDMA) dans les Amériques. | Accord signé le : 31 août 2004 |
| Forum mondial VSAT | Organisation sans but lucratif, indépendante, qui encourage le développement économique sous l'égide du secteur privé dans le monde, y compris les Amériques. | Accord signé le : 1 ^{er} octobre 2003 |

| Organisme | Objectif | Date de signature/ d'expiration |
|---|--|--|
| Fédération astronautique internationale (IAF) | Organisation non gouvernementale et sans but lucratif dont l'objectif est de faire progresser la connaissance de l'espace et le développement et l'application des ressources spatiales au profit de l'humanité. | Accord signé le : 25 août 2003 |
| Association de l'industrie des télécommunications (TIA) (États-Unis d'Amérique) | Activités de pré-normalisation et de normalisation dans des domaines communs aux télécommunications par un processus fondé sur l'accord de toutes les parties intéressées. A été accréditée par l'Institut national américain des normes (ANSI) et a assuré la conformité de la TIA avec les règles d'ANSI à des fins de transparence et d'équilibre. La TIA a pour objectif de contribuer à une normalisation mondiale au niveau international et coopère très étroitement avec les organisations de normes d'Europe et d'Asie. | Accord signé le : 20 août 2001 |
| Communauté régionale dans le domaine des communications (RCC) | Créée par les administrations chargées des communications dans les États figurant ci-après conformément à l'Accord portant sur la création d'une Communauté régionale des communications (17 décembre 1991) dans l'objectif de mener de vastes activités de coopération et des actions coordonnées entre ces États dans le domaine des communications postales et des télécommunications. (République d'Azerbaïdjan, République d'Arménie, République de Bélarus, Géorgie, République du Kazakhstan, République kirghize, République de Moldavie, Fédération de Russie, République du Tadjikistan, République de Turquie, Turkménistan, République d'Ouzbékistan, République d'Ukraine) | Accord signé le : 14 août 2002 |
| IA-450 | Organisme créé il y a 4 ans pour promouvoir l'utilisation des technologies analogiques et numériques dans la bande de fréquences 400-500 MHz. Il compte actuellement 24 membres, dont 10 opérateurs et 13 membres de l'industrie. | Accord signé le : 6 mars 2006 |

| Organisme | Objectif | Date de signature/ d'expiration |
|---|--|---|
| Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN : société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet) | <p>Organisme international à but non lucratif et œuvrant pour le bienfait du public, qui est chargé de la gestion et supervision de la coordination du système de noms de domaine de l'Internet et de leurs identificateurs uniques.</p> <p>Créé en vertu du Mémorandum d'accord entre le Département du commerce des États-Unis et l'ICANN pour la gestion de la transition du Système de noms de domaine (DNS) du gouvernement des États-Unis vers la communauté dans son ensemble. La version la plus récente du Mémorandum d'accord se veut être la dernière version et propose une série d'objectifs qui, lorsqu'ils seront réalisés, feront de l'ICANN une organisation totalement indépendante.</p> | Accord signé le : 9 janvier 2008 |
| Société Internet (ISOC) | Organisation internationale de coordination et de coopération mondiales sur l'Internet | Accord signé le : 2 octobre 2008 |
| Union postale des Amériques, d'Espagne et du Portugal (UPAEP) | Organisme intergouvernemental ayant pour mission de coordonner la réglementation et l'orientation de l'activité postale en général entre ses pays membres, pour assurer la prestation du service universel dans des conditions d'égalité d'accès, comme moyen de garantir la qualité de la prestation et protéger les droits des clients. | Accord signé le : 29 mai 2002 |
| Union internationale des télécommunications | <p>Organisation internationale du Système des Nations Unies dans laquelle les gouvernements et le secteur privé coordonnent des réseaux et services de télécommunications mondiales. Un Accord a été signé en 1969 entre l'UIT et l'OEA, non la CITELE en particulier.</p> <p>En avril 2004, un Accord propre au programme de formation a été signé avec le Centre d'excellence de l'UIT. À titre de complément, un Accord spécifique tripartite a été signé entre la CITELE, l'UIT et les Centres régionaux de formation qui offrent des cours comportant plusieurs sujets dont les suivants : attributions de chaque organisme, nombre de bourses, droits d'auteur et évaluation de la qualité du matériel. Ces accords sont, en général, en vigueur jusqu'à la fin des cours correspondants.</p> <p>Un Accord de coopération a été signé sur le thème « Appui à l'élimination de la fracture numérique et au développement de la société de l'information dans les Amériques » le 20 août 2007.</p> | Accord signé pour la première fois le 16 mai 1969 |

| Organisme | Objectif | Date de signature/ d'expiration |
|---|---|--|
| Université du district Francisco José de Caldas de Bogota, Colombie | <p>Institution d'état ou officielle d'éducation supérieure, à caractère universitaire, de la catégorie des établissements de district, créée en vertu de l'Accord No 010 du 5 février 1948.</p> <p>Parmi ses objectifs figure notamment la démocratisation du savoir visant à réglementer et garantir, au nom de l'État, le droit social à une éducation supérieure rigoureuse et critique, de qualité, équitable et compétitive sur le plan social, par la recherche, l'enseignement et la prestation de services aux communautés dans le contexte local, national et international.</p> | Accord signé le : 23 novembre 2009 |

8. STADE D'EXÉCUTION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL

8.1 Convention de Lima

La Convention interaméricaine de service de radio amateur a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 lors de la Cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITEL/RES. 130 (V-87)) et amendée à la Première Réunion extraordinaire de l'Assemblée de la CITEL en 1988 (CITEL/RES.141 (I/E-88)) pour permettre et faciliter la pleine participation des États membres de la CITEL. Cet instrument met à la disposition des citoyens d'un État membre les services radio amateur sur le territoire d'un autre État membre.

Cette convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire de l'instrument original et des ratifications et adhésions.

| Pays signataires | Date de la signature | RA/AC/AD | Date de dépôt de l'instrument |
|-------------------------|-----------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| Argentine | 14/08/87 | RA 11/03/90 | 06/12/90 |
| Bolivie | 14/08/87 | | |
| Brésil | 14/08/87 | | |
| Canada | | AD 06/04/89 | 18/05/89 |
| Chili | 14/08/87 | | |
| Colombie | 14/08/87 | | |
| Guatemala | | AD 05/12/89 | 22/01/90 |
| Haïti | 14/08/87 | | |
| Mexique | | AD 13/03/89 | 21/06/89 |
| Paraguay | 07/09/95 | RA 24/05/95 | 15/09/95 |
| Pérou | 14/08/87 | | |
| Suriname | 14/08/87 | | |
| États-Unis d'Amérique | 14/08/87 | AC 21/02/91 | 20/03/91 |
| Uruguay | 14/08/87 | | |

| Pays signataires | Date de la signature | RA/AC/AD | Date de dépôt de l'instrument |
|------------------|----------------------|-------------|-------------------------------|
| Venezuela | | AD 14/10/88 | 30/11/88 |

RA = ratification

AC = acceptation

AD = adhésion

Les signatures non assujetties à la ratification, à l'approbation ou à l'acceptation (en vertu de l'alinéa *a* de l'article 7 et de l'article 10 de la Convention, ces États sont parties à cet instrument) sont celles des pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures assujetties à la ratification, à l'approbation ou à l'acceptation (en vertu de l'alinéa *b* de l'article 7 de la Convention) sont celles des États-Unis d'Amérique et de l'Uruguay.

8.2 Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA)

Cette Convention a été approuvée par la Deuxième Réunion du Comité exécutif permanent de la CITELE en décembre 1994 (COM/CITEL RES.5 (II-94)). Elle a été adoptée ultérieurement à Montrouis (Haïti) à l'occasion de la Vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES. 1316 (XXV-O/95)).

Cette Convention autorise le fonctionnement temporaire de stations de radio amateur dans un État membre par des détenteurs de permis PIRA délivrés par un autre État membre, sans autre formalité. Tout État membre peut délivrer à ses citoyens un permis d'opérer dans d'autres États membres. La Convention PIRA est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments de ratification (RA), d'acceptation (AC) et d'adhésion (AD).

| Pays signataires | Date de la signature | RA/AC/AD | Date de dépôt de l'instrument |
|-----------------------|----------------------|-------------|-------------------------------|
| Argentine | | AD 29/01/97 | 03/03/97 |
| Brésil | 24/01/97 | RA 19/08/99 | 28/09/99 |
| Canada | 27/09/95 | AC 27/09/95 | 27/09/95 |
| El Salvador | 18/03/99 | RA 08/02/02 | 08/03/02 |
| Panama | 09/04-02 | RA 03/02/03 | 27/03/03 |
| Pérou | 15/09/95 | RA 28/12/95 | 24/01/96 |
| États-Unis d'Amérique | 08/06/95 | | |
| Trinité-et-Tobago | | AD 13/07/01 | 16/08/01 |
| Uruguay | 08/06/95 | | |
| Venezuela | 05/02/95 | | |

8.3 Protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA)

Dans sa résolution AG/RES. 1947 (XXXIII-O/03), la Trente-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA a adopté le Protocole relatif à la Convention sur le PIRA dans le but d'octroyer aux titulaires de permis d'opérateurs radio amateur des États membres de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT), qui ont mis en application la Recommandation « Permis CEPT d'opérateur radio amateur » (T/R 61-01), les mêmes droits et privilèges accordés aux titulaires du permis PIRA dans les États membres de la CITELE qui deviennent parties au

Protocole, à condition que la CEPT octroie à tous les titulaires du permis PIRA les mêmes droits et privilèges dont jouissent les titulaires du permis CEPT d'opérateurs radio amateur dans les États membres de la CEPT qui ont mis en œuvre la recommandation précitée.

Cette nouvelle procédure réduira la charge de travail des pays et, par conséquent, les coûts y afférents et revêtira une importance fondamentale, notamment dans les situations d'urgence. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments de ratification (RA), d'acceptation (AC) et d'adhésion (AD).

| Pays signataires | Date de la signature | RA/AC/AD | Date de dépôt de l'instrument |
|------------------|----------------------|----------|-------------------------------|
| El Salvador | 21/07/10 | | 15/09/10 |
| Panama | 21/11/06 | RA | 21/11/06 |

Ce Protocole est entré en vigueur le trentième jour à partir de la date à laquelle les États signataires en sont devenues Parties.

Les États membres sont instamment invités à signer la Convention et le Protocole d'amendement, compte tenu de l'importance que revêt ce moyen de communication en cas de catastrophe.

9. ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL/OEA

En raison de l'évolution des télécommunications, il est d'autant plus nécessaire de recycler le personnel de la région employé dans ce secteur au moyen de cours de formation sur les thèmes prioritaires. La CITEL dispose de 20 Centres régionaux de formation répartis dans la région et travaille en étroite collaboration avec le Centre d'excellence de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour les Amériques.

Les cours pour lesquels des candidats sont sélectionnés dans le cadre du programme de bourse ont été, en général, préparés à partir des résultats des enquêtes sur les besoins de formation aux télécommunications dans la région. En 2010, conformément aux dispositions de la résolution **COM/CITEL RES. 224 (XX-09)**, la CITEL a accordé 137 bourses d'étude pour 12 cours d'enseignement à distance et 8 cours présentiels, selon la description figurant au tableau ci-dessous.

| Cours | Offert par | Date, langue et type de cours |
|---|---|---|
| 1. Gestion du spectre des radiocommunications (M10-100) | Institut de formation des télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | 29 mars - 9 avril 2010 (2 semaines) <i>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique</i> <i>Anglais, présentiel</i> |
| 2. Gestion du spectre dans le secteur civil (M10-101) | Institut de formation des télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | 12 - 23 avril 2010 (2 semaines) <i>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique</i> <i>Anglais, présentiel</i> |
| 3. Téléphonie IP | Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asuncion, Paraguay (CITEC-FIUNA) | 17 - 21 mai 2010 (1 semaine) <i>Asuncion, Paraguay</i> <i>Espagnol, présentiel</i> |

| Cours | Offert par | Date, langue et type de cours |
|--|---|--|
| 4. Technologies de réseaux locaux et d'entreprises | Centre de formation aux technologies de pointe (CCAT) | 7 juin - 2 juillet 2010 (4 semaines) <i>Espagnol, à distance</i> |
| 5. Élaboration et mise en œuvre de réseaux d'accès multiservices par fibre optique jusqu'à l'utilisateur (FTTH) | Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique d'Uruguay (UCU) | 14 juin - 16 juillet 2010 (5 semaines) [CHANGEMENT DE DATE] <i>Espagnol, à distance</i> |
| 6. Introduction au cadre technologique actuel des nouvelles technologies (nom valide pour les réseaux de la nouvelle génération – NGN) | Administration nationale des télécommunications de l'Uruguay (ANTEL) | 14 juin - 9 juillet 2010 (4 semaines) [CHANGEMENT DE DATE] <i>Espagnol, à distance</i> |
| 7. Ingénierie des réseaux Internet | Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asuncion (CITEC-FIUNA) | 19 - 23 juillet 2010 (1 semaine) <i>Asuncion, Paraguay</i> <i>Espagnol, présentiel</i> |
| 8. Élaboration de politiques relatives aux TIC et à la cybersécurité (M10-220, 10-221, 10-222) | Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | 19 - 23 juillet 2010 (1 semaine) <i>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique</i> <i>Anglais, présentiel</i> |
| 9. Séminaire sur la politique de concurrence dans le domaine des télécommunications et questions de réglementation et de privatisation en la matière (M10-223) | Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | 23 - 30 juillet 2010 (1 semaine) <i>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique</i> <i>Anglais, présentiel</i> |
| 10. Réseaux et technologies à large bande | Institut national de recherche et de formation aux télécommunications du Pérou (INICTEL-UNI) | 2 août - 10 septembre 2010 (6 semaines) <i>Espagnol, à distance</i> |
| 11. IMT (3G/4G) Large bande mobile et TV mobile (M10-236) | Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | 23 - 27 août 2010 (1 semaine) <i>San Diego, CA, États-Unis d'Amérique</i> <i>Anglais, présentiel</i> |
| 12. Élaboration de réseaux IP | Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asuncion, Paraguay (CITEC-FIUNA) | 6 - 10 septembre 2010 (1 semaine) <i>Asuncion, Paraguay</i> <i>Espagnol, présentiel</i> |
| 13. Télémédecine et enseignement à distance - applications (M10-351) | Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | 18 - 22 octobre 2010 (1 semaine) <i>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique</i> <i>Anglais, présentiel</i> |
| 14. TV IP et réseaux de la nouvelle génération | Institut national de recherche et de formation aux télécommunications du Pérou (INICTEL-UNI) | 25 octobre - 10 décembre 2010 (7 semaines) <i>Espagnol, à distance</i> |
| 15. Réseaux avancés de télécommunications | Institut technologique de Buenos Aires (ITBA) | 25 octobre - 26 novembre 2010 (5 semaines) <i>Espagnol, à distance</i> |

| Cours | Offert par | Date, langue et type de cours |
|--|---|--|
| 16. Communications dans les situations d'urgence (M10-340) | Institut de formation des télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | <i>1 - 5 novembre 2010 (1 semaine)</i> <i>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique</i> <i>Anglais, présentiel</i> |
| 17. Sécurité des réseaux de télécommunications | Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asuncion (CITEC-FIUNA) | <i>1 - 5 novembre 2010 (1 semaine)</i> <i>Asuncion, Paraguay</i> <i>Espagnol, présentiel</i> |
| 18. Administration électronique pour stratégies et politiques de développement (M10-243) | Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | <i>1 - 12 novembre 2010 (2 semaines)</i> <i>Washington, D.C., États-Unis d'Amérique</i> <i>Anglais, présentiel</i> |
| 19. Planification de réseaux de communications mobiles | Union internationale des télécommunications (UIT) avec l'Université Blas Pascal | <i>8 novembre - 3 décembre 2010 (4 semaines)</i> <i>Espagnol, à distance</i> |
| 20. Évaluation technico-économique de réseaux FTTH vs. réseaux XDSL | Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique d'Uruguay (UCU) | <i>22 novembre - 24 décembre 2010 (5 semaines)</i> <i>Espagnol, à distance</i> |

Les conditions requises pour offrir les cours, sauf indication contraire, ont été adoptées en vertu de la résolution précitée :

1. Le nombre maximum d'étudiants dans chaque groupe par cours d'enseignement à distance est de 35 participants.
2. Le coût maximal d'inscription à tous les cours d'enseignement à distance au moyen d'une bourse de la CITEL ne dépasse pas 200 USD.
3. 10 % du montant total recouvré au titre de l'inscription des bénéficiaires d'une bourse de la CITEL/OEA pour les cours à distance offerts par l'intermédiaire du Centre d'excellence de l'UIT sont déposés dans un compte qui sera utilisé comme ressources budgétaires initiales pour le programme de cours des prochaines années et avec l'autorisation du Centre de coordination pour le développement des ressources humaines.

Trois classes en ligne ont en outre été offertes, qui répondaient aux descriptions détaillées suivantes : (1) « IPv6 » le 3 mars 2010 en espagnol et le 4 mars 2010 en anglais ; (2) « Télécommunications mobiles internationales (IMT) » le 27 avril 2010 en espagnol et le 28 avril 2010 en anglais ; et (3) « Système des noms de domaine : mythes et réalités » le 16 août 2010 en espagnol et le 17 août 2010 en anglais.

L'état récapitulatif des bourses utilisées en 2010 figure au tableau ci-dessous. Les États membres qui n'ont pas présenté de candidats sont invités à assurer la plus grande diffusion possible des bourses pour que les bienfaits des cours puissent être à la portée de tous dans la région. De même, les États membres sont invités à simplifier les formalités de demandes de bourse de la CITEL.

| PAYS | TOTAL |
|--------------------|--------------|
| ANTIGUA-ET-BARBUDA | 0 |
| ARGENTINE | 5 |
| BAHAMAS | 0 |

| PAYS | TOTAL |
|-------------|--------------|
| GUYANE | 0 |
| HAÏTI | 1 |
| JAMAÏQUE | 2 |

| PAYS | TOTAL |
|--------------------------------|-------|
| BARBADE | 0 |
| BELIZE | 0 |
| BOLIVIE | 5 |
| BRÉSIL | 16 |
| CANADA | 0 |
| CHILI | 6 |
| COLOMBIE | 18 |
| COSTA RICA | 11 |
| DOMINIQUE (COMMONWEALTH DE) | 1 |
| ÉQUATEUR | 11 |
| EL SALVADOR | 7 |
| ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | 0 |
| GRENADE | 0 |
| GUATEMALA | 7 |

| PAYS | TOTAL |
|------------------------------------|-------|
| MEXIQUE | 4 |
| NICARAGUA | 6 |
| PANAMA | 9 |
| PARAGUAY | 10 |
| PÉROU | 9 |
| RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | 0 |
| SAINT-KITTS-ET-NEVIS | 0 |
| SAINTE-LUCIE | 2 |
| SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES | 0 |
| SURINAME | 3 |
| TRINITE-ET-TOBAGO | 0 |
| URUGUAY | 4 |
| VENEZUELA | 0 |
| | |

Le programme préliminaire des cours de la CITEL pour 2011, qui figure au tableau ci-dessous, a été approuvé par voie de résolution.

| CENTRE | NOM DU COURS | CATÉGORIE |
|---|---|------------|
| Centre de formation aux technologies de pointe (CCAT) | DNSSEC (extensions du système de sécurité des noms de domaine) | À distance |
| Centre de formation aux technologies de pointe (CCAT) | APPLICATION DE L'IPV6 | À distance |
| Centre de formation aux technologies de pointe (CCAT) | TECHNOLOGIES DE RÉSEAUX LOCAUX ET D'ENTREPRISES | À distance |
| Centre de formation aux technologies de pointe (CCAT) | GOUVERNANCE DE L'INTERNET : PROCESSUS, THÈMES ET INSTITUTIONS | À distance |
| Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asuncion (CITEC-FIUNA) | TÉLÉPHONIE IP | Présentiel |
| Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asuncion (CITEC-FIUNA) | INGÉNIERIE DES RÉSEAUX INTERNET | Présentiel |
| Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asuncion (CITEC-FIUNA) | ÉLABORATION DE RÉSEAUX IP | Présentiel |
| Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asuncion (CITEC-FIUNA) | SÉCURITÉ DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION | Présentiel |
| Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique d'Uruguay (UCU) | ÉVALUATION TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE RÉSEAUX FTTH VS. RÉSEAUX XDSL | À distance |

| CENTRE | NOM DU COURS | CATÉGORIE |
|---|--|------------|
| Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | GESTION DU SPECTRE RADIOÉLECTRIQUE | Présentiel |
| Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | GESTION DU SPECTRE DANS LE SECTEUR CIVIL | Présentiel |
| Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | GESTION DES COMMUNICATIONS EN CAS D'URGENCE | Présentiel |
| Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | SÉMINAIRE SUR LA POLITIQUE DE CONCURRENCE DANS LE DOMAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET QUESTIONS DE PRIVATISATION ET RÉGLEMENTATION EN LA MATIÈRE | Présentiel |
| Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE POUR L'ÉLABORATION DE STRATÉGIES ET POLITIQUES | Présentiel |
| Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | IMT (3G/4G) LARGE BANDE MOBILE ET TV MOBILE | Présentiel |
| Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI) | COMMUNICATIONS PAR SATELLITE | Présentiel |
| Institut national de recherche et de formation aux télécommunications du Pérou - Université nationale d'ingénierie (UNI) (INICTEL-UNI) | TECHNOLOGIES DE RÉSEAUX DE 4 ^{ème} GÉNÉRATION | À distance |
| Institut national de recherche et de formation aux télécommunications du Pérou - Université nationale d'ingénierie (UNI) (INICTEL-UNI) | TV IP ET RÉSEAUX DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION | À distance |
| Institut national de recherche et de formation aux télécommunications du Pérou - Université nationale d'ingénierie (UNI) (INICTEL-UNI) | GESTION DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS | À distance |
| NEOTELIS | QUESTIONS FONDAMENTALES SUR LA RÉGLEMENTATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS | Présentiel |

| CENTRE | NOM DU COURS | CATÉGORIE |
|----------|---|------------|
| NEOTELIS | MINI MBA EN TÉLÉCOMMUNICATIONS | Présentiel |
| UIT | TECHNIQUES PRATIQUES POUR LA GESTION DU SPECTRE RADIOÉLECTRIQUE GRÂCE À L'UTILISATION D'OUTILS DE DERNIÈRE GÉNÉRATION | À distance |

10. BUDGET DE LA CITEL

10.1 Budget et exécution pour 2010

| | Allocation (en milliers de dollars USD) | Dépenses au 23/11/2010 |
|--|---|------------------------------|
| Voyages | 15,0 | 14,1 |
| Préparation de documents | 1,0 | 1,2 |
| Matériel et fournitures de bureau | 4,6 | 5,6 |
| Bâtiments et entretien | 0 | 0 |
| Traducteurs, interprètes, personnel de soutien | 24,0 | 28,6 |
| Autres | 12,9 | 7,7 |
| Total partiel | 57,5 | 54,4 |
| Personnel du Secrétariat exécutif | 505,6 | 505,6 |
| TOTAL | 563,1 | 562,8 |

10.2 Budget pour 2011

Pour 2011, l'allocation prévue du Fonds ordinaire de l'OEA à la CITEL s'élève à 390 900 USD.

| | Allocation pour 2010 (en milliers de dollars USD) | Allocation pour 2011 (en milliers de dollars USD) | Pourcentage de variation entre les budgets 2010 et 2011 |
|------------------------------------|---|---|---|
| Dépenses de personnel | 505,6 | 390,9* | - 22,69 % |
| Dépenses au titre des activités | 57,5 | 56,0 | - 2,61 % |
| TOTAL | 563,1 | 446,9 | - 25,29 % |

* Ce montant augmentera lorsque les deux postes restitués à la CITEL seront intégrés.

10.3 Bourses

La CITEL a utilisé un montant budgétaire de **25 581,76 USD** prélevé sur le Fonds ordinaire au titre des bourses en 2010. Le nombre total des bourses attribuées et utilisées par la CITEL s'est élevé à 137, conformément à la description détaillée qui figure à la section 9. Le budget correspondant aux bourses attribuées pour les cours qui ont été sélectionnés dans le cadre de la formation professionnelle de l'OEA n'est pas indiqué.

10.4 Fonds extérieurs

Toute entité, organisation ou institution ayant un rapport avec l'industrie des télécommunications et dotée de la personnalité juridique, peut, avec l'approbation de l'État membre correspondant de la CITELE, devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent. Les demandes des entités qui souhaitent devenir membres d'un CCP sont acheminées par l'État membre, accompagnées d'une indication de l'unité de contribution choisie. Depuis le 1^{er} janvier 2010, la valeur de l'unité de contribution équivaut à 3 000 USD pour chaque Comité consultatif permanent. Elle a été approuvée lors de la V^{ème} Réunion de l'Assemblée ordinaire de la CITELE par le biais de la résolution CITELE/RES. 60 (V-10).

Au 31 décembre 2010, la CITELE avait reçu des membres associés un montant total de 324 308,00 USD réparti de la manière suivante :

| | CCP.I | CCP.II |
|----------------|--------------|---------------|
| 2010 | 127 507 | 192 692 |
| 2009 | 1 609 | 2 500 |
| TOTAL : | 129 116 | 195 192 |

Pour 2010, le montant total des contributions non encore versées s'élève à 18 912 USD.

| | CCP.I | CCP.II |
|-------------|--------------|---------------|
| 2010 | 6 230 | 12 682 |

La CITELE a 114 membres associés. Le montant des arriérés de paiement au titre des contributions s'élève à :

| | CCP.I | CCP.II | TOTAL |
|-------------|--------------|---------------|--------------|
| 2009 | 2 500 | 6 165 | 8 665 |

Le tableau ci-dessous reprend en détail, au 31 décembre 2010, l'utilisation des fonds extérieurs (spécifiques) par CCP, exprimée en dollars des États-Unis :

| COMITÉ | RECETTES | DÉPENSES | SOLDE |
|----------------------------|-----------------|-----------------|---------------|
| CCP.I | | | |
| Solde initial au 1/1/10 | 9 737 | | |
| Recettes au 31/12/10 | 129 116 | | |
| <i>TOTAL PARTIEL</i> | <i>138 853</i> | 133 208 | 5 645 |
| CCP.II | | | |
| Solde initial au 1/1/10 | 56 828 | | |
| Recettes au 31/12/10 | 195 192 | | |
| <i>TOTAL PARTIEL</i> | <i>252 020</i> | 181 399 | 70 621 |
| TOTAL AU 31/12/2010 | 390 873 | 314 607 | 76 266 |

11. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR 2011

| Réunion | Date | Lieu |
|--|---------------------------|--|
| Deuxième Réunion préparatoire de la Conférence mondiale de radiocommunications (RPC) de l'UIT. | 14 - 25 février 2011 | Genève, Suisse |
| Réunion du Groupe de travail chargé de la préparation de la CITEL pour les Conférences régionales et mondiales des radiocommunications | 14 - 25 février 2011 | Genève, Suisse |
| XVIII ^{ème} CCP.I | 1 - 4 mars 2011 | Lima, Pérou |
| Séminaire sur les expériences et/ou modèles régionaux relatifs à la portabilité des numéros dans les Amériques | 2 mars 2011 | Lima, Pérou |
| XVII ^{ème} CCP.II | 17 - 20 mai 2011 | Santo Domingo, République dominicaine |
| XVII ^{ème} Comité de coordination (STE) | juillet 2011 | Par vidéoconférence ou conférence via l'Internet |
| XIX ^{ème} CCP.I | 29 août- 2 septembre 2011 | Mar del Plata, Argentine |
| XVIII ^{ème} CCP.II | septembre 2011 | À confirmer |
| XXVII ^{ème} Groupe de travail préparatoire des réunions du Conseil de l'UIT | 11 - 21 octobre 2011 | Genève, Suisse |
| XXV ^{ème} COM/CITEL | 7 - 9 décembre 2011 | À confirmer |
| XXVIII ^{ème} Groupe de travail préparatoire des réunions du Conseil de l'UIT | 7 - 9 décembre 2011 | À confirmer |

12. RÉOLUTIONS À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA

Ci-dessous figure le projet de résolution approuvé par les États membres présents à la XXIV^{ème} Réunion du COM/CITEL qui s'est déroulée à Washington, D.C., aux États-Unis d'Amérique du 8 au 10 décembre 2010.

ÉLARGISSEMENT DE L'ACCÈS AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU MOYEN DU RENFORCEMENT DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

CONSIDÉRANT qu'un large accès aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication (TIC) est fondamental pour encourager le développement durable, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois ;

AYANT PRÉSENTE À L'ESPRIT la résolution AG/RES. 2545 (XL-O/10) intitulée « La promotion de la coopération au développement et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les Amériques par la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) » laquelle « prie la CITEL de continuer à coordonner les activités d'harmonisation, de développement et d'amélioration des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC), et à offrir une plate-forme pour que les responsables des politiques, régulateurs, représentants du secteur privé, chercheurs, universitaires et autres parties intéressées puissent échanger des points de vue et mettre en commun des expériences et des bonnes pratiques dans ce domaine, qui concourent à encourager l'intégration des pays de la Région dans la Société du savoir » ;

SOULIGNANT que la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) a inclus « parmi les plus hautes priorités de l'UIT l'appui aux initiatives du Programme de connectivité des Amériques, en recommandant l'utilisation de mécanismes qui contribuent à obtenir les résultats nécessaires pour chaque pays ou région, ainsi que la promotion de l'échange d'informations sur les progrès de la connectivité au niveau mondial »,

RECONNAISSANT :

- a) Que le développement harmonieux et équilibré de l'infrastructure des télécommunications est profitable aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement ;
- b) Qu'il est nécessaire de coordonner et d'harmoniser les efforts destinés à renforcer le développement de l'infrastructure des télécommunications au niveau national et régional ;
- c) Qu'il est nécessaire d'encourager les programmes de formation au niveau national et régional qui favorisent la génération de connaissances sur les nouvelles technologies de télécommunications et les questions de politique et stratégie correspondantes,

AYANT PRÉSENTE À L'ESPRIT la résolution AG/RES. 2545 (XL-O/10) intitulée « La promotion de la coopération au développement et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les Amériques par la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) » laquelle « prie la CITEL de continuer à coordonner les activités d'harmonisation, de développement et d'amélioration des Télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC), et à offrir une plate-forme pour que les responsables des politiques, régulateurs, représentants du secteur privé, chercheurs, universitaires et autres parties intéressées puissent échanger

des points de vue et mettre en commun des expériences et des bonnes pratiques dans ce domaine, qui concourent à encourager l'intégration des pays de la Région dans la Société du savoir » ;

DÉCIDE :

1. De renouveler la demande faite à la CITELE de poursuivre son étroite collaboration avec les États membres pour l'échange de pratiques optimales concernant les politiques, technologies et stratégies nationales des télécommunications/TIC, et de promouvoir encore davantage l'utilisation de tous les moyens appropriés pour couvrir les zones rurales, isolées ou insuffisamment desservies.
2. De charger la CITELE de poursuivre la promotion des capacités humaines dans la région concernant les divers aspects du secteur des télécommunications/TIC, en lui allouant les ressources budgétaires nécessaires.
3. D'inviter les États membres à identifier les formes et moyens de soutenir la CITELE dans l'exécution de ses mandats, en intégrant des mécanismes visant à encourager une plus grande participation.
4. De charger le Secrétariat général de continuer à soutenir la CITELE afin de faciliter l'exécution complète de ses mandats.

ANNEXES

A. Membres associés

B. Liste des réunions tenues en 2010.

Résultats quantifiables de la CITEL pour 2010

C. Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2010.

ANNEXE A

MEMBRES ASSOCIÉS

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS CCP.I : TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC (au 31 décembre 2010)

| Numéro | Pays | Nom de la société | Nombre d'unités |
|--------|------------------------|--|-----------------|
| 1 | Argentine | COMPAÑIA ERICSSON S.A.C.I. | 1,0 |
| 2 | Argentine | GOOGLE ARGENTINA SRL | 1,0 |
| 3 | Argentine | TELEFONICA DE ARGENTINA | 1,0 |
| 4 | Brésil | EMPRESA BRÉSILERA DE TELECOMUNICAÇÕES (EMBRATEL) | 1,0 |
| 5 | Brésil | NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA. | 1,0 |
| 6 | Brésil | Oi | 1,0 |
| 7 | Brésil | QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA. | 1,0 |
| 8 | Canada | ROGERS COMMUNICATIONS INC. | 1,0 |
| 9 | Chili | CISCO SYSTEMS CHILE | 1,0 |
| 10 | Chili | ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A. | 1,0 |
| 11 | Colombie | ASOCIACION DE LA INDUSTRIA CELULAR DE COLOMBIA (ASOCEL) | 1,0 |
| 12 | Colombie | ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM) | 1,0 |
| 13 | Colombie | COLOMBIA TELECOMUNICACIONES S.A. ESP | 1,0 |
| 14 | Colombie | ERICSSON DE COLOMBIA S.A. | 1,0 |
| 15 | Ecuador | CORPORACION NACIONAL DE TELECOMUNICACIONES CNT S.A. | |
| 16 | El Salvador | ERICSSON EL SALVADOR, S.A. DE C.V. | 1,0 |
| 17 | Mexique | CAMARA NACIONAL DE LA INDUSTRIA DE TV POR CABLE (CANITEC) | 1,0 |
| 18 | Mexique | ERICSSON TELECOM, S.A. DE C.V. | 1,5 |
| 19 | Mexique | SATELITES MEXICANOS, S.A. DE C.V. (SATMEX) | 1,0 |
| 20 | Mexique | TELCORDIA TECHNOLOGIES MEXICO | 1,0 |
| 21 | Mexique | AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V. | 1,0 |
| 22 | Paraguay | COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.) | 1,0 |
| 23 | Pérou | LACTLD – LATIN AMERICAN AND CARIBBEAN ccTLDs ORGANIZATION | 1,0 |
| 24 | Pérou | TELEFONICA DEL PERU S.A.A. | 1,0 |
| 25 | République Dominicaine | COMPAÑIA DOMINICANA DE TELEFONOS C x A (CODETEL) | 1,0 |
| 26 | Uruguay | REGISTRO REGIONAL DE DIRECCIONES DE INTERNET PARA AMERICA LATINA Y CARIBE (LACNIC) | 1,0 |
| 27 | États-Unis | AMERICAN REGISTRY FOR INTERNET NUMBERS (ARIN) | 1,0 |
| 28 | États-Unis | ALCATEL-LUCENT | 1,0 |
| 29 | États-Unis | APPLE INC. | 1,0 |
| 30 | États-Unis | ATIS | |
| 31 | États-Unis | AT&T | 1,0 |
| 32 | États-Unis | CISCO SYSTEMS INC. | 1,0 |
| 33 | États-Unis | GSM LATIN AMERICA ASSOCIATION | 1,0 |
| 34 | États-Unis | INFORMATION TECHNOLOGY INDUSTRY COUNCIL (ITI) | 1,0 |
| 35 | États-Unis | NOKIA, INC. | 1,0 |
| 36 | États-Unis | NEUSTAR, INC. | 1,0 |

| | | | |
|---------------------------------------|------------|--|-------------|
| 37 | États-Unis | ORANGE BUSINESS SERVICES (“ORANGE”) | 1,0 |
| 38 | États-Unis | QUALCOMM, INC. | 1,0 |
| 39 | États-Unis | RESEARCH IN MOTION INTERNATIONAL (RIM INTERNATIONAL) | 1,0 |
| 40 | États-Unis | SOMA NETWORKS, INC. | 1,0 |
| 41 | États-Unis | TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA) | 1,0 |
| 42 | États-Unis | TELECOMMUNICATIONS MANAGEMENT GROUP, INC. (TMG) | 1,0 |
| 43 | États-Unis | VERIZON COMMUNIACTIONS | 1,0 |
| 44 | Venezuela | COMPANÍA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV) | 1,0 |
| 45 | Venezuela | TELCEL C.A. | 1,0 |
| NOMBRE D’UNITÉS CCP.I, TOTAL : | | | 45,5 |

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS
CCP.II : RADIOCOMMUNICATIONS, Y COMPRIS RADIODIFFUSION
(au 31 décembre 2010)

| Numéro | Pays | Nom de la société | Nombre d'unités |
|--------|-------------|---|-----------------|
| 1 | Argentine | COMPAÑIA ERICSSON S.A.C.I. | 1,0 |
| 2 | Argentine | EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A. (AR-SAT S.A.) | 1,0 |
| 3 | Argentine | NOKIA ARGENTINA | 1,0 |
| 4 | Argentine | TELEFONICA DE ARGENTINA | 1,0 |
| 5 | Brésil | ASSOCIAÇÃO BRASILEIRA DE EMISSORAS DE RADIO E TELEVISÃO (ABERT) | 1,0 |
| 6 | Brésil | EMPRESA BRASILEIRA DE TELECOMUNICAÇÕES (EMBRATEL) | 1,0 |
| 7 | Brésil | ERICSSON DO BRASIL. | 1,0 |
| 8 | Brésil | HISPAMAR SATELITES S.A. | 1,0 |
| 9 | Brésil | INTEL SEMICONDUCTORES DO BRASIL | 1,0 |
| 10 | Brésil | MOTOROLA DO BRASIL | 1,0 |
| 11 | Brésil | NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA. | 1,0 |
| 12 | Brésil | Oi | 1,0 |
| 13 | Brésil | QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA. | 1,0 |
| 14 | Brésil | NOKIA SIEMENS NETWORKS | 1,0 |
| 15 | Brésil | SHMID TELECOM BRASIL LTDA. | 1,0 |
| 16 | Brésil | STAR ONE S.A. | 1,0 |
| 17 | Brésil | TELESAT BRASIL CAPACIDADE DE SATELITES LTDA. | 1,0 |
| 18 | Canada | BOEING CANADA TECHNOLOGIES | 1,0 |
| 19 | Canada | LS TELCOM LTD. | |
| 20 | Canada | ROGERS COMMUNICATIONS INC. | 1,0 |
| 21 | Canada | TELESAT CANADA | 1,0 |
| 22 | Chili | ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A. | 1,0 |
| 23 | Colombie | ASOCIACION DE LA INDUSTRIA CELULAR DE COLOMBIA (ASOCEL) | 1,0 |
| 24 | Colombie | ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM) | 1,0 |
| 25 | Colombie | COLOMBIA TELECOMUNICACIONES S.A. ESP | 1,0 |
| 26 | Colombie | ERICSSON DE COLOMBIA S.A. | 1,0 |
| 27 | Colombie | INTEL TECNOLOGIA DE COLOMBIA S.A. | 1,0 |
| 28 | Colombie | TES AMERICA ANDINA LTDA. | 1,0 |
| 29 | El Salvador | ERICSSON EL SALVADOR, S.A. DE C.V. | 1,0 |
| 30 | Mexique | ALCATEL LUCENT MEXICO | 2,0 |
| 31 | Mexique | AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V. | 1,0 |
| 32 | Mexique | CAMARA NACIONAL DE LA INDUSTRIA DE TV POR CABLE (CANITEC) | 1,0 |
| 33 | Mexique | COMUNICACIONES NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V. | 1,0 |
| 34 | Mexique | ERICSSON TELECOM, S.A. DE C.V. | 1,5 |
| 35 | Mexique | MOTOROLA DE MEXICO S.A. DE C.V. | 1,0 |
| 36 | Mexique | QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A. DE C.V. | 1,0 |
| 37 | Mexique | SATELITES MEXICANOS S.A. DE C.V. (SATMEX) | 1,0 |
| 38 | Paraguay | COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.) | 1,0 |
| 39 | Pérou | TELEFONICA DEL PERU S.A.A. | 1,0 |

| | | | |
|----|------------------------|--|-------------|
| 40 | République dominicaine | ORANGE DOMINICANA | 1,0 |
| 41 | Uruguay | DIGITAL VIDEO BROADCASTING (DVB) | 1,0 |
| 42 | États-Unis | 4G AMERICAS | 1,0 |
| 43 | États-Unis | ALCATEL-LUCENT | 1,0 |
| 44 | États-Unis | CBS BROADCASTING, INC. | 1,0 |
| 45 | États-Unis | CISCO SYSTEMS INC. | 1,0 |
| 46 | États-Unis | CDMA DEVELOPMENT GROUP, INC. | 1,0 |
| 47 | États-Unis | GSM LATIN AMERICA ASSOCIATION | 1,0 |
| 48 | États-Unis | HUGHES NETWORK SYSTEMS, INC. | 1,0 |
| 49 | États-Unis | ICO GLOBAL COMMUNICATIONS | 1,0 |
| 50 | États-Unis | INMARSAT | 1,0 |
| 51 | États-Unis | INTELSAT CORPORATION | 1,0 |
| 52 | États-Unis | IRIDIUM SATELLITE LLC | 1,0 |
| 53 | États-Unis | ITT INDUSTRIES | 1,0 |
| 54 | États-Unis | LOCKHEED-MARTIN CORP. | 1,0 |
| 55 | États-Unis | MOTOROLA INC. | 1,0 |
| 56 | États-Unis | NEW SKIES SATELLITE INC. | 1,0 |
| 57 | États-Unis | NOKIA, INC. | 1,0 |
| 58 | États-Unis | PANASONIC AVIONICS CORPORATION | 1,0 |
| 59 | États-Unis | QUALCOMM. INC. | 1,0 |
| 60 | États-Unis | RESEARCH IN MOTION INTERNATIONAL (RIM INTERNATIONAL) | 1,0 |
| 61 | États-Unis | SES AMERICOM | 1,0 |
| 62 | États-Unis | SKY TERRA L.P. | 1,0 |
| 63 | États-Unis | SOMA NETWORKS, INC. | 1,0 |
| 64 | États-Unis | TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA) | 1,0 |
| 65 | États-Unis | THE BOEING COMPANY | 1,0 |
| 66 | États-Unis | VERIZON COMMUNICATIONS | 1,0 |
| 67 | États-Unis | WiMAX Forum | 1,0 |
| 68 | Venezuela | COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV) | 1,0 |
| 69 | Venezuela | TELCEL C.A. | 1,0 |
| | | | |
| | | | |
| | | NOMBRE D'UNITÉS CCP.II, TOTAL : | 70,5 |

ANNEXE B

LISTE DES RÉUNIONS TENUES EN 2010

| Réunion | Date | Lieu |
|---|--------------------------|---|
| Forum de haut niveau « Vers un avenir meilleur : redéfinir la stratégie du secteur des TIC dans les Amériques » | 8 mars | Mexico D.F., Mexique |
| V^{ème} Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL | 8 - 11 mars | Mexico D.F., Mexique |
| XXII^{ème} Réunion du COM/CITEL | 11 mars | Mexico D.F., Mexique |
| XVIII^{ème} Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEL, au niveau régional, des conférences et réunions mondiales | 12 mars | Mexico D.F., Mexique |
| XXV^{ème} Réunion du Groupe de travail préparatoire des réunions du Conseil de l'UIT | 13 - 22 avril | Genève, Suisse |
| Séminaire sur l'écosystème de l'accès à l'Internet et neutralité du réseau | 10 mai | Ushuaia, Argentine |
| XVI^{ème} Réunion CCP.I | 11 - 14 mai | Ushuaia, Argentine |
| XIX^{ème} Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEL, au niveau régional, des conférences et réunions mondiales | 23 mai - 4 juin | Hyderabad, Inde |
| Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) | 24 mai - 4 juin | Hyderabad, Inde |
| XV^{ème} Réunion du Comité de coordination (STE) | 22 juin | Vidéoconférence |
| XXIII^{ème} Réunion extraordinaire du COM/CITEL | 9 août | Washington, D.F., États-Unis d'Amérique |
| XX^{ème} Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEL, au niveau régional, des conférences et réunions mondiales | 10 et 11 août | Washington, D.F., États-Unis d'Amérique |
| XV^{ème} Réunion du CCP.II | 31 août - 3 septembre | Fortaleza, Brésil |
| Atelier sur la gestion et l'application de l'appendice 30B du Règlement des radiocommunications de l'UIT | 1 et 2 septembre | Fortaleza, Brésil |
| XXI^{ème} Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEL, au niveau régional, des conférences et réunions mondiales | 3 - 22 octobre | Guadalajara, Mexique |
| Conférence de plénipotentiaires | 4 - 22 octobre | Guadalajara, Mexique |
| Atelier régional UIT-CITEL sur la cybersécurité | 1 ^{er} novembre | Salta, Argentine |
| XVII^{ème} Réunion du CCP.I | 2 - 5 novembre | Salta, Argentine |
| XVI^{ème} Réunion du Comité de coordination | 24 novembre | Vidéoconférence |
| Séminaire sur le dividende numérique | 29 novembre | Bogota, Colombie |

| Réunion | Date | Lieu |
|--|---------------------------------|---|
| XVI^{ème} Réunion du CCP.II | 30 novembre - 3 décembre | Bogota, Colombie |
| XXIV^{ème} Réunion du COM/CITEL | 8 - 10 décembre | Bogota, Colombie |
| XXVI^{ème} Réunion du Groupe de travail préparatoire des réunions du Conseil de l'UIT | Lors de la réunion du COM/CITEL | Washington, D.F., États-Unis d'Amérique |
| XXII^{ème} Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEL, au niveau régional, des conférences et réunions mondiales | Lors de la réunion du COM/CITEL | Washington, D.F., États-Unis d'Amérique |

RÉSULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEL POUR 2010

| CONCEPT | NOMBRE EFFECTIF/PRÉVU |
|--|--------------------------|
| Nombre de réunions organisées par la CITEL en 2010 | 17 |
| Nombre de participants aux réunions | 1293 |
| Nombre de documents élaborés aux réunions de la CITEL en 2010 | 2302 |
| Nombre de résolutions approuvées lors de l'Assemblée ordinaire et par les Comités | 50 |
| Nombre de recommandations approuvées lors de l'Assemblée ordinaire et par les Comités | 3 |
| Nombre de décisions approuvées lors de l'Assemblée ordinaire de la CITEL et par les Comités | 36 |
| Nombre de séminaires et d'ateliers réalisés par les Comités | 5 |
| Nombre de cours d'enseignement à distance de télécommunications du programme de la CITEL dispensés en 2010 | 12 |
| Nombre de cours présentiels de télécommunications du programme de la CITEL dispensés en 2010 | 8 |
| Nombre de bourses utilisées par la CITEL en 2010 | 137 |
| Nombre de membres associés au 31 décembre 2010 | 113 |
| Nombre de Centres régionaux de formation en 2010 | 20 |
| Nombre d'Accords de coopération signés au 31 décembre 2010 | 20 |
| Nombre de réunions programmées pour 2011 | 10 |
| Nombre de cours d'enseignement à distance programmés pour 2011 | 7 |
| Nombre de cours présentiels programmés pour 2011 | 18 |

ANNEXE C

TITRES DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS APPROUVÉES EN 2010

(date : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010)

C.1 V^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA CITEL

RÉSOLUTIONS

| | |
|----------------------|---|
| CITEL RES. 58 (V-10) | PASSAGE À L'IPV6 |
| CITEL RES. 59 (V-10) | APPROBATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL POUR LA PÉRIODE 2010-2014 |
| CITEL RES. 60 (V-10) | CONTRIBUTIONS DES MEMBRES ASSOCIÉS À LA CITEL |
| CITEL RES. 61 (V-10) | MODIFICATION DE L'ARTICLE 86 DU RÈGLEMENT DE LA CITEL |
| CITEL RES. 62 (V-10) | MODIFICATIONS AU STATUT ET RÈGLEMENT DE LA CITEL |
| CITEL RES. 63 (V-10) | DÉCLARATION DE MEXICO |
| CITEL RES. 64 (V-10) | ÉTABLISSEMENT DES COMITÉS CONSULTATIFS PERMANENTS |
| CITEL RES. 65 (V-10) | FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE, AU NIVEAU RÉGIONAL, DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS MONDIALES |
| CITEL RES. 66 (V-10) | RÉVISION DU PROGRAMME DE CONNECTIVITÉ DES AMÉRIQUES |
| CITEL RES. 67 (V-10) | PARTICIPATION DES OBSERVATEURS AUX RÉUNIONS DE LA CITEL |

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée au cours de cette période.

DÉCISIONS

| |
|---------------------|
| CITEL DEC. 5 (V-10) |
| CITEL DEC. 6 (V-10) |

C.2 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL

RÉSOLUTIONS

| | |
|--------------------------------|--|
| COM/CITEL RES. 227 (XXII-10) | APPROBATION DU PROGRAMME DE COURS DE LA CITEL POUR 2010 |
| COM/CITEL RES. 228 (XXIII -10) | PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXIV ^{ème} RÉUNION DU COM/CITEL |
| COM/CITEL RES. 229 (XXIII-10) | APPROBATION DE NEOTELIS COMME CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION DE LA CITEL |
| COM/CITEL RES. 230 (XXIV-10) | COMPILATION ET MISE À JOUR DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS |
| COM/CITEL RES. 231 (XXIV-10) | GUIDE POUR L'ÉLABORATION DES RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES GROUPES RAPPORTEURS |
| COM/CITEL RES. 232 (XXIV-10) | MODIFICATION DE LA STRUCTURE ET DES MANDATS DU GROUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE, AU NIVEAU RÉGIONAL, DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS MONDIALES |
| COM/CITEL RES. 233 (XXIV-10) | APPROBATION DU PROGRAMME DE COURS DE LA CITEL POUR |

| | |
|------------------------------|---|
| | 2011 |
| COM/CITEL RES. 234 (XXIV-10) | APPROBATION DU PLAN DES OPÉRATIONS POUR 2011 |
| COM/CITEL RES. 235 (XXIV-10) | PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXV ^{ème} RÉUNION DU COM/CITEL |
| COM/CITEL RES. 236 (XXIV-10) | MESURES EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ET MORATOIRE POUR LES DÉPENSES |

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée au cours de cette période.

DÉCISIONS

| | |
|-----------------------------|---|
| COM/CITEL DEC. 73 (XXII-10) | |
| COM/CITEL DEC. 74 (XXII-10) | |
| COM/CITEL DEC. 75 (XXIV-10) | RÉTABLISSMENT DE POSTES AU SEIN DU SECRÉTARIAT DE LA CITEL |
| COM/CITEL DEC. 76 (XXIV-10) | PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA CITEL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEI |

C.3 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I

1. RÉOLUTIONS

2.

| | |
|--------------------------|--|
| CCP.I/RES. 162 (XVI-10) | MÉTHODES D'ESSAI, ACCEPTATION ET ENTRETIEN DES PAIRES DE CÂBLES EN CUIVRE POUR LES ABONNÉS |
| CCP.I/RES. 163 (XVI-10) | STRUCTURE ET TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LES GROUPES DE TRAVAIL DU CCP.I |
| CCP.I/RES. 164 (XVI-10) | ATELIER SUR L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LA PRÉVENTION ET L'ATTÉNUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES |
| CCP.I/RES. 165 (XVI-10) | SITE INTERNET DES PEUPLES AUTOCHTONES DES ÉTATS MEMBRES |
| CCP.I/RES. 166 (XVI-10) | ATELIER RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE CYBERSÉCURITÉ DE L'UIT ET DE LA CITEL POUR LES AMÉRIQUES : « COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LA CRÉATION D'UNE CULTURE DE CYBERSÉCURITÉ CONTINENTALE » |
| CCP.I/RES. 167 (XVI-10) | ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DES XVII ^{ème} ET XVIII ^{ème} RÉUNIONS DU CCP.I |
| CCP.I/RES. 168 (XVII-10) | SÉMINAIRE SUR L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LA PRÉVENTION ET L'ATTÉNUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES ET ATELIERS EN LIGNE |
| CCP.I/RES. 169 (XVII-10) | ÉTUDE SUR LES PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA CRÉATION D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA CYBERSANTÉ |
| CCP.I/RES. 170 (XVII-10) | INSTALLATION D'UNE STATION MÉDICALE MOBILE EN HAÏTI |
| CCP.I/RES. 171 (XVII-10) | GUIDE POUR L'ÉLABORATION DES RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES GROUPES RAPPORTEURS |
| CCP.I/RES. 172 (XVII-10) | DOSSIER TECHNIQUE : POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA BANDE LARGE DANS LA RÉGION AMÉRIQUES |
| CCP.I/RES. 173 (XVII-10) | SÉMINAIRE SUR L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LA PRÉVENTION ET L'ATTÉNUATION DES EFFETS DES |

| | |
|--------------------------|---|
| CCP.I/RES. 174 (XVII-10) | CATASTROPHES ET ATELIERS EN LIGNE DOSSIER TECHNIQUE : TIC, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE |
| CCP.I/RES. 175 (XVII-10) | ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE POUR L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES RÉGIONALES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PORTABILITÉ DES NUMÉROS DANS LES AMÉRIQUES |
| CCP.I/RES. 176 (XVII-10) | QUESTIONNAIRE SUR LES DROITS DES UTILISATEURS DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS |
| CCP.I/RES. 177 (XVII-10) | CONNECTIVITÉ INTERNATIONALE À L'INTERNET |
| CCP.I/RES. 178 (XVII-10) | PASSAGE DE L'IPv4 À L'IPv6 |
| CCP.I/RES. 179 (XVII-10) | ÉLABORATION D'UNE ÉTUDE SUR LES TARIFS DE TERMINAISON DES APPELS MOBILES (TAM) DANS LA RÉGION |
| CCP.I/RES. 180 (XVII-10) | PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES 2012 |
| CCP.I/RES. 181 (XVII-10) | RÈGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF À L'ENREGISTREMENT DES PRATIQUES FRAUDULEUSES DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS |
| CCP.I/RES. 182 (XVII-10) | ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XVIII ^{ème} RÉUNION DU CCP.I |

RECOMMANDATIONS

| | |
|-----------------------|--|
| CCP.I/REC. 6 (XVI-10) | ADOPTION DES MESURES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA PROCÉDURE D'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION MINIMUMS EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES |
|-----------------------|--|

DÉCISIONS

| | |
|--------------------------|---|
| CCP.I/DEC. 108 (XVI-10) | PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR L'ENREGISTREMENT DES PRATIQUES FRAUDULEUSES ET/OU ANTIRÉGLEMENTAIRES |
| CCP.I/DEC. 109 (XVI-10) | ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR LES PLATES-FORMES DE FORMATION DE LA CITEL ET DE L'UPAEP |
| CCP.I/DEC. 110 (XVI-10) | APPUI AU PLAN D'ACTION PRÉSENTÉ PAR LE RÉSEAU DE TÉLÉSANTÉ DES AMÉRIQUES |
| CCP.I/DEC. 111 (XVI-10) | MÉTHODES DE TRAVAIL DU CCP.I |
| CCP.I/DEC. 112 (XVII-10) | ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE FORMATION DES CAPACITÉS DES PEUPLES AUTOCHTONES EN MATIÈRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC |
| CCP.I/DEC. 113 (XVII-10) | ENQUÊTE SUR LES ASPECTS LIÉS AUX TIC, À L'ENVIRONNEMENT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CONCERNANT LES PAYS MEMBRES DE LA CITEL |
| CCP.I/DEC. 114 (XVII-10) | ENQUÊTE SUR LES PLANS DE NUMÉROTATION NATIONAUX |
| CCP.I/DEC. 115 (XVII-10) | PROJET D'AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION CCP.I/RES. 107 (X-07) |
| CCP.I/DEC. 116 (XVII-10) | SUIVI DES ACTIVITÉS LIÉES À LA RÉOLUTION RES. UIT WGPL/1 PP010 |

C.4 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II

RÉSOLUTIONS

| | |
|-------------------------|---|
| CCP.II/RES. 63 (XV-10) | ORGANISATION DES RÉUNIONS DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II, SANS DOCUMENTS IMPRIMÉS |
| CCP.II/RES. 64 (XV-10) | PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES POUR LES CONFÉRENCES MONDIALES DE RADIOCOMMUNICATIONS |
| CCP.II/RES. 65 (XV-10) | SÉLECTION DES PORTE-PAROLE DE LA CITEL, LEUR RÔLE ET LEURS RESPONSABILITÉS LORS DES CONFÉRENCES MONDIALES DE RADIOCOMMUNICATIONS |
| CCP.II/RES. 66 (XV-10) | SÉMINAIRE SUR LE DIVIDENDE NUMÉRIQUE |
| CCP.II/RES. 67 (XV-10) | ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XVI ^{ème} RÉUNION DU CCP.II |
| CCP.II/RES. 68 (XV-10) | COMITÉ DIRECTEUR DE LA CONFÉRENCE DE PLÉNIPOTENTIAIRES 2010 DE L'UIT |
| CCP.II/RES. 69 (XV-10) | HOMMAGE À L'ANCIEN PRÉSIDENT DU CCP.II |
| CCP.II/RES. 70 (XVI-10) | FORMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL AD HOC CHARGÉ DE LA QUESTION DU SPECTRE DU DIVIDENDE NUMÉRIQUE SUITE AU PASSAGE À LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE ET OPPORTUNITÉS POUR LES APPLICATIONS NUMÉRIQUES |
| CCP.II/RES. 71 (XVI-10) | CIRCULAIRE RELATIVE À LA CRÉATION DU GROUPE AD HOC SUR LE DIVIDENDE NUMÉRIQUE |

RECOMMANDATIONS

| | |
|------------------------|--|
| CCP.II/REC. 28 (XV-10) | REPLANIFICATION DE LA BANDE DE FRÉQUENCES 2500-2690 MHz POUR LES SYSTÈMES MOBILES D'ACCÈS SANS FIL À LARGE BANDE |
| CCP.II/REC. 29 (XV-10) | LA TECHNOLOGIE RFID DANS LES AMÉRIQUES |

DÉCISIONS

| | |
|-------------------------|---|
| CCP.II/DEC.93 (XV-10) | QUESTIONS RELATIVES AUX CINQ NOUVEAUX PROJETS DE RECOMMANDATIONS SUR LE SERVICE DE RADIONOVIGATION PAR SATELLITE (RNSS) |
| CCP.II/DEC.94 (XV-10) | ENCOURAGER LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL DU CCP.II CHARGÉ DES SYSTÈMES SATELLITES |
| CCP.II/DEC.95 (XV-10) | STRUCTURE DE LA CMR-12 |
| CCP.II/DEC.96 (XV-10) | MISE EN ŒUVRE DES IMT |
| CCP.II/DEC.97 (XV-10) | ATTRIBUTIONS NATIONALES DES FRÉQUENCES DESTINÉES À ET/OU UTILISÉES DANS LES SERVICES DE GESTION DES CATASTROPHES ET OPÉRATIONS DE SECOURS |
| CCP.II/DEC.98 (XV-10) | QUESTIONNAIRE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE |
| CCP.II/DEC.99 (XV-10) | POINTS DE CONTACT |
| CCP.II/DEC.100 (XV-10) | PUBLICATIONS |
| CCP.II/DEC.101 (XV-10) | NOTE D'INFORMATION, RAPPORTEURS ET VISION STRATÉGIQUE |
| CCP.II/DEC.102 (XV-10) | CONDOLÉANCES À MME GRACIELA PIEDRAS, SPÉCIALISTE PRINCIPALE EN MATIÈRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS |
| CCP.II/DEC.103 (XVI-10) | RAPPORTEURS |
| CCP.II/DEC.104 (XVI-10) | DISTRIBUTION DU PLAN DE TRAVAIL DU GROUPE SATELLITAIRE (2010-2014) |
| CCP.II/DEC.105 (XVI-10) | MÉTHODES DE TRAVAIL DU CCP.II |

| | |
|-------------------------|---|
| CCP.II/DEC.106 (XVI-10) | STRUCTURE DE LA CMR-12 |
| CCP.II/DEC.107 (XVI-10) | PRÉSENTATION DES DOCUMENTS RELATIFS AUX PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES DE LA CITEL AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS D'ÉTUDE DE L'UIT-R (2010-2012) |
| CCP.II/DEC.108 (XVI-10) | CRÉATION D'UN FORUM ÉLECTRONIQUE DE DISCUSSION SUR LE POINT 1.2 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CMR-12 |
| CCP.II/DEC.109 (XVI-10) | INVITATION AU SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR LES RAYONNEMENTS NON IONISANTS : CLÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURE ET LA PROTECTION DE LA SANTÉ |
| CCP.II/DEC.110 (XVI-10) | ACCÈS LIBRE EN LIGNE AUX PUBLICATIONS DE L'UIT |
| CCP.II/DEC.111 (XVI-10) | ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES DU CCP.II LIÉES AUX RÉUNIONS ET CONFÉRENCES DE L'UIT-R |
| CCP.II/DEC.112 (XVI-10) | CONTRIBUTION DU CCP.II À LA XXIV ^{ème} RÉUNION DU COM/CITEL |
| CCP.II/DEC.113 (XVI-10) | INVITATION À L'INTENTION DE L'UNION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DES CARAÏBES |